

Sommaire

02	Chiffres clés
06	Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire
08	Rapport de gestion
07	Consommation des ménages et crédits à la consommation en 2003
08	Résultats financiers consolidés de Cofinoga
09	Activité : France et international
09	Le Pôle France – Activités propres et Partenariats
10	Partenariats financiers en France
12	Activité Internationale
17	Activité des entités support
17	Gestion financière
19	Ressources humaines
20	Systèmes d'Informations
21	La gestion du risque client
22	Perspectives
23	Mouvements relatifs aux filiales et participations
24	Informations juridiques
26	Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale
27	Annexe 1
30	Rapport financier
31	Bilan consolidé au 31 décembre 2003
35	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2003
36	Annexes aux comptes consolidés
52	Résultats sur les 5 derniers exercices
53	Filiales et participations
55	Cofinoga SA – Comptes sociaux
59	Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2004
62	Rapports des Commissaires aux Comptes

Chiffres clés

En millions d'euros	1999	2000 corrigé ⁽¹⁾	2001	2002	2003	Var 03/02 %
Production ⁽²⁾						
Activités propres France	4 037	3 104	2 464	2 456	2 598	5,78
Partenariats France	267	1 073	1 048	1 245	1 561	25,41
International	1 178	1 441	1 768	2 014	2 550	26,61
Production totale	5 482	5 619	5 281	5 715	6 709	17,40
Chiffre d'affaires Assurances ⁽³⁾						
(crédit et IARD)	121	133	141	133	137	
Chiffre d'affaires loisirs ⁽⁴⁾	25	25	23	9	6	
Encours gérés au 31 décembre ⁽⁵⁾						
Activités propres France hors Banque Casino et Banque Pétrofigaz	3 743	3 621	3 846	4 064	4 325	6,42
Partenariats France dont Banque Casino et Banque Pétrofigaz ⁽⁶⁾	222	668	615	1 131	1 192	5,39
International ⁽⁷⁾	1 154	1 468	1 920	2 343	3 383	44,39
Gestion pour compte de tiers	942	1 399	1 443	1 364	1 241	- 9,02
Encours totaux gérés ⁽⁸⁾	6 061	7 156	7 824	8 902	10 141	13,92
Produit net bancaire consolidé	572	607	635	708	812	14,69
Résultat brut d'exploitation consolidé	219,6	208,2	217,8	259,5	304,1	17,19
Résultat d'exploitation après impôts	74,7	68,4	76,7	88,0	98,2	11,57
Résultat net part du Groupe	71,3	75,1	75,8	90	96,4	7,11
Rendement après impôts des fonds propres durs actionnaires ⁽⁸⁾ (en %)	20,8	19,1	17,2	20,1	19,1	
Capitaux propres consolidés de Cofinoga (yc emprunts subordonnés et actions de préférence)	633	688	692	733	902	23,02
Ratio de solvabilité (en %)	12,6	12,8	11,8	11,5	12,2	
Effectifs totaux au 31 décembre	3 122	3 238	3 381	3 644	4 192	15

(1) Les chiffres 2000 corrigés sont retraités de l'activité avec le Groupe Casino (exercée au sein de la société Banque du Groupe Casino) qui passe de Activités propres à Partenariats France.

(2) En considérant 100 % de la production de chacune des filiales de Cofinoga et non sa quote-part.

(3) Baisse de l'activité liée au transfert des activités Produits Fidélisants à e-LASER. À périmètre comparable, le chiffre d'affaires Assurances serait de 149 millions d'euros en 2002.

(4) Baisse de l'activité liée au transfert des activités Produits Fidélisants à e-LASER. À périmètre comparable, le chiffre d'affaires Loisirs serait de 18 millions d'euros en 2002.

(5) En considérant 100 % des encours financés de chacune des filiales de Cofinoga et non sa quote-part.

(6) Y compris les encours contentieux de Pétrofigaz.

(7) Taux de change budgétaire.

(8) Fonds propres au 1^{er} janvier (non compris les emprunts subordonnés et actions de préférence) et après distribution des dividendes.

Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2004

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS

Philippe LEMOINE, Président-Directeur Général

La société anonyme des Galeries Lafayette représentée par
Monsieur Philippe Houzé, Madame Léone-Noëlle Meyer,
Messieurs Michel Philippin, Guillaume Gasztowtt

La société Cetelem, représentée par
Monsieur François Villeroy de Galhau, Messieurs Gérard Chaurand,
Philippe Reffay, Bruno Salmon

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Monsieur Dominique Pérégo

ACTIONNAIRES

Groupe Galeries Lafayette (Lafayette services-LASER) 56 %
Groupe BNP-Paribas (Cetelem) 44 %

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES TITULAIRES

Cabinet Cailliau Dedout et Associés
PriceWaterhouse Coopers
Ernst & Young Audit

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS

Monsieur Didier Cardon
Monsieur Pierre Coll
Monsieur Jean-Marc Montserrat

COFINOGA

66, rue des Archives – 75003 PARIS
Société anonyme au capital de 100 000 000 €
RCS Paris 682 016 332



Rapport de gestion

C O F I N O G A
Société anonyme au capital de
100 000 000 euros
Siège social :
66, rue des Archives
75003 Paris
682 016 332 RCS PARIS

Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2004

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de la Société ainsi que de celles des filiales au cours de l'exercice 2003 et notamment de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés.

CONSUMMATION DES MÉNAGES ET CRÉDITS À LA CONSOMMATION EN 2003

La consommation des ménages a subi les effets d'une conjoncture morose dans la zone Euro et en particulier en France au cours du premier semestre, suivie d'une reprise lente au cours de la seconde partie de l'année.

La faible dynamique des salaires et les incertitudes sur l'emploi ont fortement pesé sur le comportement des consom-

mateurs. Ceci s'est traduit par une baisse sensible de la consommation des ménages au cours du deuxième trimestre (0,1%) et une forte hausse du taux d'épargne.

Cette tendance s'est inversée au cours du second semestre avec une hausse modérée du pouvoir d'achat, les dépenses des ménages se sont ainsi accélérées passant à un rythme annuel de 0,4% au 3^e trimestre.

En dépit de cette conjoncture peu porteuse, la production de crédits à la consommation a connu en France l'évolution la

plus favorable depuis quatre ans. Malgré un deuxième trimestre difficile, la production de nouveaux crédits a augmenté, avec une croissance de 5,6% sur l'année, pour atteindre 35,8 milliards d'euros.

Cette progression a été réalisée principalement par le crédit renouvelable, l'accélération des crédits automobiles au cours du second semestre et une forte progression des prêts personnels.

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS POUR L'ANNÉE 2003 (CHIFFRES PROVISOIRES ASF)

En milliards d'euros	Production 2003	Variation 2003/2002
Financement affecté	11,2	+ 3,9 %
Crédit renouvelable	15,4	+ 5,9 %
Prêt personnel	7,4	+ 8,1 %
LOA	1,8	+ 3,4 %
Total	35,8	+ 5,6 %

Source ASF

Résultats financiers consolidés de Cofinoga

Avec une augmentation de 14,7 % de son produit net bancaire, Cofinoga a maintenu en 2003 son rythme de croissance dans un contexte économique européen peu favorable.

Le résultat d'exploitation affiche une croissance significative de 13,7 %.

Parmi les principaux facteurs ayant contribué à ces évolutions, on retiendra :

- une augmentation significative de l'encours de + 13,9 %, grâce à l'international et à une bonne croissance sur le marché français + 6,3 % notamment dans la dernière partie de l'année ;
- la résistance du taux de marge, grâce à une évolution positive du mix produit global et à un environnement favorable du coût des ressources,

qui ont plus que compensé l'impact très négatif de l'évolution de la réglementation des taux plafond en France, où le taux de marge par produit a baissé ;

- l'amélioration des performances de l'international, notamment en Angleterre et en Italie ;
- l'intégration de la filiale hollandaise PrimeLine et en France de la Banque Pétrofigaz ;
- la maîtrise des frais généraux permettant d'améliorer le coefficient d'exploitation de Cofinoga de 63,3 % en 2002 à 62,5 % en 2003, grâce en France à des réductions de coûts opérationnels, en particulier suite aux efforts entrepris sur les coûts informatiques et plus généralement sur les achats et, à l'étranger, aux réorganisa-

tions réalisées au Portugal et en Belgique. Les frais commerciaux, compte tenu de la stratégie de développement de Cofinoga, connaissent une hausse proche de la croissance de l'encours.

Le Résultat net consolidé atteint 96,4 millions d'euros, en augmentation de 7,1% par rapport à 2002 en l'absence de plus-value sur cession en 2003 et d'une hausse de près d'un point du taux moyen d'imposition rapporté au résultat d'exploitation.

En millions d'euros	2003	2002	Variation
Produit net bancaire	812,0	708,0	14,7 %
Résultat brut d'exploitation	304,1	259,5	17,2 %
Résultat d'exploitation	158,0	139,0	13,7 %
Résultat net consolidé	96,4	90,0	7,1 %

Activité : France et international

Les encours gérés par Cofinoga ont atteint en 2003 10,1 milliards d'euros soit une croissance globale de 13,9 %. Cette croissance a été alimentée fortement par la prise en compte pour la première fois dans le périmètre de consolidation de la société Primeline aux Pays-Bas. Hors cette

LE PÔLE FRANCE ACTIVITÉS PROPRES ET PARTENARIATS

Le Pôle France de Cofinoga est l'entité du Groupe LASER en charge du développement et de la gestion des activités françaises de crédit.

Son périmètre d'activité regroupe la totalité des activités cartes en relation avec ses partenaires commerciaux ainsi que les activités de crédit, réalisées par Cofinoga et les sociétés financières (Soficarte, Sygma Banque et Médiatis pour le crédit en direct), et par les filiales françaises : la Banque du Groupe Casino et la Banque Pétrofigaz. En terme d'organisation, l'activité est aujourd'hui structurée autour des deux grands canaux de distribution

variation de périmètre, la croissance de l'encours géré aura été au 31 décembre 2003

de 6,25 % et hors carte Provisio et effets de périmètre de 9,01 %.

En millions d'euros	2003	2002	Variation
Production ⁽¹⁾	6 709	5 715	17,40 %
Encours gérés ⁽¹⁾	10 141	8 902	13,92 %

⁽¹⁾ En considérant 100 % de la production et des encours financés de chacune des filiales et non la quote-part de Cofinoga.

que sont la vente directe et la distribution des produits à travers la clientèle apportée grâce à l'activité cartes magasins.

L'année 2003 a vu le regroupement autour d'une structure unique du service consommateurs au sein du Pôle France afin d'anticiper, de comprendre et de satisfaire au mieux l'évolution des besoins des clients du Groupe LASER en matière de services financiers.

L'activité du Pôle France a progressé dans un marché du crédit à la consommation influencé par deux éléments majeurs en 2003 :

- une évolution irrégulière du marché du crédit renouvelable en France sur l'année 2003 avec un premier semestre ayant connu une croissance de + 7,6 % mais ralentissant

au 2^e trimestre pour atteindre seulement + 5,6 % de croissance sur l'année 2003 ;

- un contexte macro-économique morose entraînant des répercussions défavorables sur l'évolution de la consommation des ménages.

En dépit de ce contexte, le Pôle France a réalisé des résultats satisfaisants en 2003.

La production de crédit du pôle (hors impact Banque Petrofigaz) a progressé de 7,3 % en 2003 par rapport à 2002 pour une évolution de l'encours à périmètre identique (hors Provisio) de 6,5 %. Ce résultat est à comparer avec la performance générale du secteur en France de + 5,6 % sur l'année.

Cette bonne performance a été notamment réalisée grâce à la hausse de 6,8 % de la production de crédits renouvelables distribués auprès des clients issus des enseignes partenaires, des grands magasins (enseignes du Groupe Galeries Lafayette), de Banque du Groupe Casino et de Médiatis, marque support des activités de vente en direct, qui dépasse aujourd'hui les 160 000 clients en portefeuille

et qui a élargi la gamme de son offre produits à sa clientèle. L'année 2003 a vu également la concrétisation de deux accords majeurs ; l'un avec Shell pour l'animation et la gestion de points paiement, l'autre avec le Groupe Crédit Mutuel ARKEA portant sur le développement et l'animation commerciale et marketing du portefeuille de cartes de crédit du groupe bancaire.

La rentabilité des activités s'est améliorée en 2003, grâce, notamment, à l'évolution contenue des frais généraux opérationnels par rapport à la croissance de la marge financière. Malgré un contexte économique difficile en 2003, la maîtrise du risque, qui est stable grâce aux performances en progrès du recouvrement toujours plus efficaces, explique également les niveaux satisfaisants de résultat.

En millions d'euros	2003	2002	Variation 2003/2002
Production ⁽¹⁾	4 159	3 701	12,4 %
Encours gérés ⁽¹⁾	5 517	5 195	6,2 %

⁽¹⁾ En considérant 100 % des encours y compris l'encours Between et de la production de chacune des filiales.

PARTENARIATS FINANCIERS EN FRANCE

LA BANQUE DU GROUPE CASINO

Dans la continuité des deux années précédentes, la Banque du Groupe Casino a renforcé la croissance de ses activités, tant en magasins qu'en marketing direct. Le chiffre d'affaires effectué par les porteurs de carte, aussi bien en achats effectués en magasins qu'en tirages financiers, a progressé de 10 % dépassant le milliard d'euros. Le financement des prêts personnels renouvelables a connu

une forte croissance de + 34 % sur 2003, tandis que la production de prêts personnels amortissables a plus que doublé. Ces chiffres sont le résultat du renforcement du dispositif commercial en magasin, ainsi que d'actions de marketing direct. Sur le plan financier, une opération de titrisation, portant sur 194 millions d'euros a été réalisée au cours du premier trimestre 2003. Cette opération d'une durée de cinq ans, a amélioré les conditions de financement de la Banque du Groupe Casino tout en lui permettant de diversifier ses sources de refinancement.

La croissance de l'encours, qui a atteint les 535 millions d'euros

en décembre 2003, associée à une évolution favorable du refinancement et à une bonne maîtrise des frais généraux, conduit à un résultat en croissance de plus de 40 %.

BANQUE PÉTROFIGAZ

Fin 2002, Cofinoga est entrée dans le capital de la Banque Pétrofigaz à hauteur de 44,8 % aux côtés du Groupe Gaz de France, actionnaire historique à 54,7 %. La Banque Pétrofigaz est principalement spécialisée dans le financement d'installations de chauffage au gaz en support de l'offre Dolce Vita de Gaz de France et a vocation à se positionner plus largement

dans le financement de l'amélioration du confort de vie.

L'exercice 2003 a été marqué par le lancement et la réalisation de nouveaux projets et produits marketing et commerciaux, la signature de nouveaux partenariats (Primagaz, Crédit Mutuel de Bretagne, régies indépendantes de distribution de gaz naturel) ainsi que par des aménagements de l'organisation et un renfor-

cement du contrôle interne. L'ensemble de ces évolutions a été réalisé dans une maîtrise stricte des charges.

L'encours de fin d'année (y compris contentieux) s'élève à 439 millions d'euros en progression de 2,7 %. Cette modeste performance est due à la très forte baisse des encours contentieux (20 %). En effet, le principal de l'encours contentieux de la banque était lié aux produc-

tions antérieures à 1996, date à laquelle la banque s'est recentrée sur son activité actuelle.

Le résultat courant est en légère augmentation malgré l'accroissement des frais commerciaux, ceci grâce à une maîtrise stricte des effectifs et des autres frais. Le résultat net augmente quant à lui de plus de 22 % à 8,9 millions.

CHIFFRES CLÉS DES PRINCIPALES FILIALES FRANÇAISES (EN CONSIDÉRANT 100 % DES ENCOURS ET DU RÉSULTAT DE CES FILIALES ET NON LA QUOTE-PART DE COFINOGA)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

En millions d'euros	% de détention	Encours au 31/12/2003	Résultat net 2003
Soficarte	100	601,8	12,05
Syigma Banque ⁽¹⁾	100	257,2	4,29
Banque Groupe Casino ⁽²⁾	49	535,4	10,02
Médiatis	100	1 322,8	34,61
Banque Pétrofigaz	44,85	439,0	8,86

⁽¹⁾ Hors succursales espagnole et anglaise de Syigma Banque.

⁽²⁾ Y compris encours titrisé.

SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

En millions d'euros	% de détention	Chiffre d'affaires 2003	Résultat net 2003
Cofinoga Assurance	100	47,7	6,49
CMS	100	13,0	- 11,70

ACTIVITÉ INTERNATIONALE

L'année 2003 a été marquée pour le Pôle international par une activité en forte progression avec un encours à la fin de l'année en croissance de 44 % - avec l'intégration de PrimeLine - pour atteindre 3,4 milliards d'euros et cela dans un contexte économique peu porteur.

Par ailleurs, de nombreuses opérations ont été réalisées cette année pour renforcer la rentabilité des filiales internationales de Cofinoga :

- augmentation des activités à plus forte marge notamment avec le développement des produits adossés à la carte bancaire ;
- renforcement de l'efficacité notamment dans le domaine du risque ;
- baisse des ratios de coûts.

Grâce à ces éléments et à l'évolution favorable des conditions de refinancement, la contribution de l'international au résultat courant de Cofinoga sera cette année de 11 millions d'euros en nette amélioration par rapport à l'année 2002 qui avait enregistré une perte.

Par zones d'activités, les principaux éléments sont les suivants :

GRANDE-BRETAGNE - CREATION FINANCIAL SERVICES (CFS)

Creation Financial Services est aujourd'hui le numéro deux de la carte privative sur ce marché très concurrentiel, et déploie une stratégie à l'image de celle de Cofinoga avec l'appui de l'offre LASER.

Ainsi en 2003, CFS a poursuivi le développement de la carte bancaire cobrandée par le lancement de nouveaux programmes (Adams, Childrenwears, JJB Golf...). Par ailleurs, CSF a développé les outils permettant le renforcement de prêts personnels non affectés, et a réfléchi à une nouvelle approche dans des programmes de fidélisation. Enfin, la politique de ventes croisées de différents produits (financiers ou non) a été poursuivie et amplifiée.

De plus, sur un marché continuellement en mouvement, CFS a poursuivi sa politique de partenariat à travers le réseau DUET qui a intégré plusieurs

nouvelles enseignes (TJ Hughes, Faith, Designer Room, Baron Jon...), et par la reconduction d'accords importants (JJB Sport, Mk One, USC, Brantano...). Ainsi sur l'année, environ 700 000 nouveaux clients ont été recrutés.

À fin 2003, l'encours de CFS est d'environ 290 millions d'euros tous produits confondus, avec le maintien à un niveau élevé de la rentabilité.

ITALIE - LINEA

Cofinoga est présente en Italie depuis 1995, actionnaire de Linea à hauteur de 40 % en 2003, les autres actionnaires étant un ensemble de Banques Populaires Italiennes dont les principales sont Vicenza, Verona et Novara. Linea a été historiquement très présente dans le secteur du crédit classique automobile qui représente aujourd'hui encore environ 60 % de sa production annuelle.

Pendant, elle développe, en particulier dans le secteur de la carte bancaire qui a connu un essor rapide, une partie

En millions d'euros	2003	2002	Variation
Production ⁽¹⁾	2 550	2 014	26,61 %
Encours gérés ⁽¹⁾	3 383	2 343	44,39 %

⁽¹⁾ En considérant 100 % des encours et de la production de chacune des filiales internationales.

toujours plus importante de l'offre LASER telle que :

- cross selling de produits financiers renouvelables ;
- vente d'assurances liées au crédit.

Ainsi depuis deux ans, la répartition de sa production de crédit a évolué au profit de produits traditionnellement à plus forte marge.

L'année 2003 pour Linea a été celle de l'amélioration de ses marges, y compris sur les produits "classiques" avec une organisation et la création de nouvelles fonctions encore plus tournées vers les développements futurs.

L'encours à la fin de l'année 2003 de Linea est d'environ 1,6 milliard d'euros (incluant les créances titrisées), et la production de crédit de plus d'un milliard par an, ce qui place Linea parmi les sociétés financières les plus importantes du marché italien.

Linea présente à fin 2003 un résultat positif en forte progression, ce qui renforce sa contribution au niveau du résultat consolidé de Cofinoga.

ESPAGNE - BSH

Cofinoga est représentée en Espagne depuis novembre 1999 à travers Banco Sygma Hispania, succursale de Sygma Banque.

Cette entité a développé depuis l'origine plusieurs produits correspondant au savoir-faire de Cofinoga : la carte privative (Speedy), les produits renouvelables en vente directe, et enfin depuis l'an passé, la carte bancaire, axe stratégique de Cofinoga sur le plan européen.

À fin 2003, BSH atteint 102 millions d'euros d'encours de crédit, dans un contexte espagnol très compétitif. BSH, disposant maintenant d'un portefeuille clients important, a fortement développé le "Repeat Business" sur son fichier tout en maintenant une pression commerciale forte sur le marché par le biais de différents canaux (TV, mailings, points de vente dans les centres commerciaux...). Le nombre de cartes bancaires, développé essentiellement sur le portefeuille Direct, est maintenant significatif, et connaît une croissance soutenue.

Durant l'année, BSH a renforcé ses compétences internes développées dans le cadre de l'offre LASER afin de poursuivre son développement et de saisir les opportunités de marché.

PORTUGAL - CREDIFIN ET CREDIPLUS

Avec plus de 530 millions d'euros d'encours, et près de 442 millions d'euros de production crédit, l'activité au Portugal offre une forte diversité de produits : Crédit Classique Auto, Leasing, Location Longue Durée, carte privative, crédit renouvelable direct. Cette diversité s'appuie sur des partenariats forts avec des enseignes locales de la distribution de détail - Wortem (Groupe SONAE), Radio Popular - et de la distribution automobile par des accords noués avec des distributeurs de marques mondiales (Toyota, Citroën, Mercedes). Du fait de concentrations dans le secteur du crédit à la consommation en France, le partenariat sur la carte avec La Redoute a cessé.

Crediplus a pour sa part poursuivi sa croissance sur l'enseigne Pao de Açucar, mais également depuis cette année avec Décathlon et Leroy Merlin. Environ 60 000 nouveaux clients ont été recrutés en 2003.

Enfin, pour des raisons stratégiques, mais aussi de maximisation de la rentabilité, Credifin a centralisé durant l'année 2003 l'ensemble de ses activités sur le site de Porto. Historiquement, l'activité de crédit renouvelable avait été développée à Lisbonne. Cette

restructuration importante permet une forte réduction des coûts de fonctionnement, et une centralisation des centres de décision en vue du développement de nouvelles activités stratégiques pour Cofinoga.

POLOGNE - FINPLUS

Cofinoga est présente en Pologne, marché en plein développement, par le biais d'une entité ayant le statut de courtier, Finplus (100 %), et de deux joint-ventures constitués l'un avec la Banque du Groupe Casino (Geant-Kredyt 49,8 %) et l'autre avec Auchan (Accord-Polska 49 %). Les encours de crédit sont portés par la filiale polonaise du Groupe ING, la Banque Slaski.

Les filiales polonaises de Cofinoga ont émis leurs premières cartes de crédit durant l'année 2000 dans le cadre du réseau GALIA, dont les principes de fonctionnement sont similaires à ceux du réseau Cofinoga (regroupement d'enseignes acceptant les règlements par cartes labellisées Cofinoga) en France.

Finplus occupe aujourd'hui une place de leader de la carte privative en Pologne grâce au succès de son concept (plus de 1 500 points de vente acceptant la carte dans tous types de commerces de

détail) et aux accords de partenariats signés avec plus de 26 enseignes comme Géant, Nomi, Renault Credit Polska, Indeco, Alpinus.

Finplus a poursuivi son développement avec un doublement de son encours et la signature de partenariats importants dont l'un avec Praktiker l'enseigne de bricolage du Groupe Metro.

Les exigences de rentabilité de Cofinoga ont impliqué un recentrage de la stratégie partenariale sur 2003, et un renforcement de l'approche client.

BELGIQUE - FIDEXIS

Avec un encours en progression de 28 % par rapport à l'année 2002, la position de Fidexis, joint-venture entre Cofinoga (49 %) et Dexia en Belgique, s'est renforcée en 2003.

Cependant, les objectifs financiers n'étant pas atteints, sur un marché mûr et concurrentiel, Fidexis a, sur décision de ses actionnaires, restructuré son organisation et sa politique commerciale.

La filiale s'est par ailleurs recentrée sur son cœur de métier, la carte de crédit renouvelable privative. Elle a ainsi concentré ses efforts sur la consolidation et l'optimisation de ses principaux partenariats commerciaux,

dont Makro (Groupe Metro), Eldi et Mediamarkt (discount brun/blanc).

PAYS-BAS - PRIMELINE

Cofinoga a racheté début 2003 à SNS Reaal Groep 60 % de la société financière PrimeLine, leader de la carte privative et du crédit à la consommation aux Pays-Bas. Cette acquisition a pris effet au 1^{er} janvier 2003.

L'année 2003 a été celle de l'intégration de PrimeLine dans Cofinoga, avec la mise en place de l'ensemble des procédures de gouvernance et de contrôle, mais aussi une année de développement avec la signature de nouveaux partenariats et le lancement de nouveaux produits.

Sur le plan des partenariats, l'exercice 2003 a vu la signature d'accords avec les enseignes ECI (vente à distance), Mikro Electro, De Block, Durion, Decorette et Leenbakker. Sur le plan des produits, une carte bancaire VISA cobrandée a été lancée avec deux partenaires, répondant ainsi aux exigences stratégiques de Cofinoga. Cette stratégie a été déployée dans un contexte hollandais très dégradé de quasi-récession et alors que la réglementation locale dans le domaine du crédit évolue constamment.

Avec le premier portefeuille de clients "carte" de Hollande représentant près de 700 millions d'euros d'encours et un niveau satisfaisant de ren-

tabilité en progrès, PrimeLine répond aux attentes formulées par Cofinoga lors de son intégration. Ainsi, en 2003, pour la première fois de son

histoire, PrimeLine dégage des résultats positifs.

CHIFFRES CLÉS DES PRINCIPALES FILIALES INTERNATIONALES (EN CONSIDÉRANT 100 % DES ENCOURS ET DU RÉSULTAT DE CES FILIALES ET NON LA QUOTE-PART DE COFINOGA)

En millions d'euros	% de détention	Encours au 31/12/2003	Résultat net au 31/12/2003 ⁽²⁾
CFS	100	291,8	11,99
Linea ⁽¹⁾	40	805,5	4,17
PrimeLine	60	672,2	4,00
Credifin/Crediplus	100/49	553,5	5,76

⁽¹⁾ Hors encours de Linea refinancés par titrisation représentant 787 millions d'euros.

⁽²⁾ Contribution au résultat net consolidé.

Activité des entités support

GESTION FINANCIÈRE

La politique financière de Cofinoga a pour but de pérenniser la marge commerciale des différentes activités et de contribuer à la solidité de son bilan.

Pour cela, Cofinoga poursuit une gestion financière qui s'appuie sur trois axes principaux :

- une politique de refinancements diversifiés ;
- la maîtrise des risques financiers de Cofinoga ;
- le respect des ratios prudentiels.

LA POLITIQUE DE REFINANCEMENT France

Ressources nouvelles en 2003

En millions d'euros	2003
Emprunts obligataires	906
TCN (CD/BMTN)	771,4
Total	1 677,4

Pour éviter une trop grande dépendance de ses ressources financières auprès d'un nombre restreint de contreparties, Cofinoga poursuit une politique

La structure de l'endettement

Situation au 31 décembre 2003, de la structure de refinancement de Cofinoga :

En millions d'euros	2000	2001	2002	2003
Emprunts obligataires	2 061	2 285	2 809	3 123
Emprunts subordonnés ⁽¹⁾	204	225	210	313
Emprunt MT	136	360	68	68
Schuldschein		25	25	25
TCN (CD, BMTN)	712	519	637	1 071
Autre emprunt	86	98	52	46
Total	3 199	3 512	3 802	4 646

⁽¹⁾ Dont 100 millions d'euros de capital correspondant au TSDI classé en action de préférence.

active de diversification de sa base d'investisseurs.

En 2003, Cofinoga a mené deux émissions d'actions de préférence pour un montant total de 150 millions d'euros. Ces titres sont admis en qualité de fonds propres de base (tier one) et permettent à Cofinoga d'accroître sa capacité de développement.

La première opération, réalisée avant la loi du 1^{er} août 2003 autorisant les émissions en direct, a

porté sur 100 millions d'euros. Ces titres perpétuels, avec possibilité de remboursement après dix ans à l'initiative de Cofinoga, comportent un step up (accroissement de la marge à l'issue des dix premières années). Ces titres ont été émis par une filiale anglaise de Cofinoga.

La seconde opération de tier one utilise le même montage, mais comporte la double originalité d'une rémunération servie aux investisseurs indexée

sur le TEC10 ⁽¹⁾ et d'un classement en fonds propres de base à hauteur de 25 % au lieu de 15 %. Cette opération a fait l'objet d'un placement retail international. Le règlement de cette deuxième opération a été fait en janvier 2004 et n'a donc pas eu d'impact dans les comptes en 2003.

Cofinoga a par ailleurs réalisé une opération de titrisation pour sa filiale Banque du Groupe Casino, détenue conjointement avec le Groupe Casino. Cette opération porte sur une cession de créances revolving pour un montant de 194 millions d'euros.

Cette opération est la première pour Cofinoga portant sur des actifs français. Des titrisations sont actuellement en place dans les filiales anglaise et italienne de Cofinoga.

Dans le cadre du programme EMTN de 6 milliards d'euros, Cofinoga a procédé en 2003 à un total de 806 millions d'euros d'émissions obligataires.

Parallèlement, le programme domestique de Titres de Créances Négociables permet de continuer à répondre de façon souple aux besoins de liquidité et de refinancement de Cofinoga.

Cofinoga dispose, à fin 2003, d'une réserve de liquidité d'environ un milliard d'euros sous

forme de lignes bancaires Moyen Terme confirmées non utilisées. L'objectif de cette politique est de sécuriser la croissance des activités de Cofinoga en cas de dysfonctionnements des marchés financiers.

Les filiales internationales

Cofinoga poursuit la mise en place de financements adaptés pour ses filiales internationales. L'objectif est de permettre la recherche et la mise en place de financements compétitifs tout en s'appuyant à la fois sur le développement des relations bancaires locales et sur l'expertise et la maîtrise des risques.

Dans ce cadre, le développement du refinancement par la titrisation se poursuit.

En 2003, Linea en Italie a réalisé une nouvelle opération de titrisation, assurant ainsi le refinancement de ses encours à hauteur de 787 millions d'euros. Par ailleurs, la mise en place de refinancements intra groupe a permis d'optimiser le coût de refinancement des filiales internationales et démontre la volonté de Cofinoga de soutenir le développement de ces activités. Par ces financements, Cofinoga souhaite en effet renforcer la capacité financière des filiales en profitant des synergies.

LA MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS DE COFINOGA

La maîtrise des risques financiers a pour objectif de pérenniser le résultat de l'activité commerciale de distribution de crédit et d'assurer la solidité de son bilan.

Ces risques sont les suivants :

- le risque de contrepartie ;
- le risque de taux d'intérêt ;
- le risque de change ;
- le risque de liquidité.

Cette maîtrise des risques financiers s'appuie sur une organisation stricte du contrôle interne. Dans ce cadre, la Direction financière de Cofinoga assure, y compris pour ses filiales, la centralisation et le suivi de ces risques.

Le risque de contrepartie

La mise en place et le suivi de limites de contreparties a pour objectif de répartir nos risques en assurant une diversité suffisante de nos partenaires financiers et de permettre la réalisation de façon sécurisée des opérations de couverture du risque de taux et de gestion courante de la trésorerie. Ces contreparties sont choisies uniquement parmi des signatures interbancaires de premier plan. Ces lignes sont réévaluées régulièrement en fonction de la santé financière des contreparties.

⁽¹⁾ TEC10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'État à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de 10 ans. Il est calculé par interpolation linéaire entre les taux de rendement actuariel des deux encadrant le plus près la maturité théorique de 10 ans. Il est publié par le Trésor.

Le risque de taux

Ce risque découle de l'activité de Cofinoga, qui accorde à sa clientèle une gamme de prêts à taux variable (carte, prêt personnel renouvelable) ou à taux fixe (prêt personnel amortissable, crédit affecté).

La gestion du risque de taux chez Cofinoga vise à protéger la marge financière, au moyen d'un adossement strict des structures de taux des emplois et ressources, soit par l'affectation aux emplois de ressources de même nature (taux, échéancier d'amortissement), soit par l'utilisation de produits dérivés. Au 31 décembre 2003, l'encours hors-bilan consolidé sur ces instruments dérivés s'élevait à 12 042 millions d'euros répartis en :

- 10 842 millions d'euros sur des opérations de taux ;
- 1 200 millions d'euros sur des opérations optionnelles.

Le risque de change

Le risque de change lié à un financement dans une autre devise que l'euro fait l'objet systématiquement d'une couverture. Seuls les titres de participations des filiales hors zone Euro figurant à l'actif du bilan ne font pas l'objet d'une couverture.

Le risque de liquidité

Un plan de financement consolidé pour la France est établi sur une période de 12 mois glissants et met en évidence les besoins à court et long terme

de l'ensemble des entités françaises gérées. Il est suivi au jour le jour au moyen d'un tableau de bord indiquant la position future de liquidité sur la période. Les filiales internationales communiquent trimestriellement à la Direction financière leur propre plan de financement sur une année afin d'être pris en compte dans le plan de financement consolidé de Cofinoga. Le refinancement des activités de Cofinoga est assuré dans le respect des principes de diversification, tant de contreparties que de produits, et de surveillance constante du ratio de liquidité.

LE RESPECT DES RATIOS PRUDENTIELS

Par une politique de refinancement adaptée, Cofinoga assure, au-delà des normes minimales réglementaires, le respect des ratios prudentiels.

Au 31 décembre 2003, le ratio européen de solvabilité de Cofinoga était de 12,2 % à comparer à une norme minimum de 8 %. Ce ratio est calculé avant intégration de la seconde opération de tier one. En effet, cette opération, d'un montant de 50 millions d'euros, a été lancée en décembre 2003 mais réglée en janvier 2004 et jouera sur le ratio de solvabilité en janvier 2004.

Le ratio de liquidité s'établissait à 158 % à la clôture de fin d'année avec une réserve de

plus de 1,1 million d'euros de lignes confirmées non utilisées. Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes atteint 166,1 % excédant largement le seuil requis de 60 %.

NOTATION : UNE NOUVELLE AMÉLIORATION DE L'APPRECIATION DE LA SIGNATURE DE COFINOGA

Notation Moody's

Long terme :	A1
Court terme :	P1
Solidité financière :	C +
Dette subordonnée :	A2

En décembre 2002, Moody's avait relevé la notation long terme de Cofinoga de A3 à A2. En juillet 2003, Moody's a de nouveau révisé à la hausse la notation de Cofinoga. La note Long Terme passe de A2 à A1, ce qui reflète la confiance de Moody's dans l'actionnariat de Cofinoga. La note court terme (P1) et la note de solidité financière (C +) sont restées inchangées.

Moody's note que Cofinoga a poursuivi sa croissance dans le domaine des cartes de crédit et de la distribution de crédit en direct. Selon Moody's, cette croissance a été possible grâce à l'expertise de Cofinoga dans la gestion de la relation client, sa bonne connaissance du secteur de la distribution, son savoir-faire technique et marketing, et sa croissance

externe (prises de participations et partenariats).

Moody's souligne que la croissance du résultat de Cofinoga est meilleure que celle de ses concurrents, grâce au maintien de ses marges et au bon contrôle de ses coûts et cela malgré un environnement défavorable. La note de solidité financière reflète selon Moody's la solide capacité de Cofinoga à générer des bénéfices, à assurer la pérennité de ses actifs, à maintenir la qualité de son contrôle des risques et sa bonne capitalisation économique.

BÂLE II

2003 a été l'année du lancement opérationnel du projet Bâle II dont l'échéance est positionnée fin 2006. Les principales tâches réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- la mise en place d'une structure Bâle II permanente, fonctionnant en mode projet ;
- l'élaboration de plans d'actions pour satisfaire aux exigences des nouveaux textes pour les Risques de Crédit, les Risques de Marché et les Risques Opérationnels, dans le cadre des méthodes retenues ;
- la sensibilisation de Cofinoga aux modifications que Bâle II va apporter dans le fonctionnement de ses filiales et dans le suivi des risques.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2003 a été placée sous le signe de l'intégration transversale et de l'appropriation de la dimension du Groupe LASER auprès de l'ensemble des collaborateurs. La majorité des actions de la Direction des Ressources Humaines est allée dans ce sens. Les projets entrepris l'année précédente, notamment dans le domaine du management de la performance, de la formation, de l'alignement de la politique de rémunération sur les enjeux stratégiques du Groupe LASER ont été poursuivis, toujours avec la préoccupation de les rendre effectifs pour l'ensemble du Groupe LASER, avec en support le développement d'une culture transversale et le partage de politiques ressources humaines.

Dans le cadre du redéploiement des forces commerciales auprès de nos partenaires, un important programme d'accompagnement des équipes sur le terrain a été initié. Ce programme s'enrichit aujourd'hui d'une approche élargie à l'ensemble des produits LASER, de façon à soutenir le positionnement stratégique autour de l'offre globale LASER. Il vient compléter la démarche de rémunération variable de l'ensemble des équipes au contact avec le client. Au total, les formations ont représenté pour Cofinoga environ 40 000

heures, soit plus de 4 jours de formation par collaborateur, pour un poids de plus de 7 % de la masse salariale.

Motrice dans l'accompagnement de la construction du Groupe LASER auprès des collaborateurs, la communication interne a multiplié les initiatives dans ce domaine en 2003 : changement de périmètre du support interne Values destiné à l'ensemble des filiales, création d'un Intranet commun au Groupe LASER (et mutualisation des outils pour la gestion des Intranets locaux), communication de recrutement homogène pour le Groupe LASER, organisation de réunions transversales entre collaborateurs appelés à travailler ensemble sur un même projet ou exerçant un même métier. Tous ces éléments ont permis de développer la culture d'entreprise au sein des différentes composantes du Groupe LASER.

Effectifs

Cofinoga compte au 31 décembre 2003 4 192 collaborateurs dont 1 623 à l'international.

Effectif au 31 décembre 2003 ⁽¹⁾

France	2 370
Filiales françaises	199
Filiales internationales	1 623
Total	4 192

⁽¹⁾ Effectifs au 31 décembre 2003 en prenant en compte 100 % des filiales et non uniquement la quote-part de Cofinoga.

Recrutement

Cofinoga a intégré 152 collaborateurs dont 61 cadres et 91 non-cadres.

Répartitions par catégorie en France au 31 décembre 2003

La répartition par catégorie en France est la suivante :

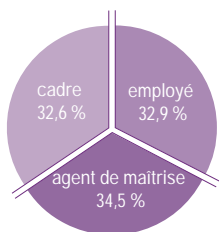
Employé	781
Agent maîtrise	817
Cadre	772
Cofinoga Gie	2 370

La répartition des salariés de Cofinoga en France est la suivante :

- 33 % des effectifs sont des cadres ;
- 67 % des effectifs sont des non-cadres.

La répartition par catégorie en France hors filiales s'établit ainsi :

Effectifs au 31/12/2002 par catégorie France (hors filiales françaises et étrangères)



SYSTÈMES D'INFORMATIONS

L'année 2003 aura été exceptionnelle par l'ampleur des projets lancés. Ces projets doivent répondre à plusieurs nécessités :

- refondre les systèmes d'informations ;
- assurer la transformation de la fonction informatique ;

- accompagner le fort développement commercial ;
- s'adapter aux évolutions réglementaires.

Les structures ont été mises en place sur ces grands chantiers et des premiers résultats significatifs ont été obtenus en particulier sur la réduction de nos coûts informatiques d'exploitation.

Cette très forte augmentation du nombre de projets entamée fin 2002 et poursuivie en 2003 aura comme conséquence de doubler le volume des études (développements informatiques) sur les années 2004 et 2005.

LA REFONTE DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Ce chantier d'urbanisation permettra aux systèmes d'information d'assurer une meilleure contribution à la stratégie de Cofinoga tout en optimisant les coûts et en accompagnant les développements commerciaux. C'est le plus important chantier de Cofinoga concernant les systèmes d'informations. Les projets de refonte portent sur deux volets :

- les outils opérationnels (gestion de la carte, des crédits, de la fidélité) ;
- les systèmes de pilotage et d'aide à la gestion (systèmes d'information financière, gestion des ressources humaines).

L'évolution la plus importante concerne l'urbanisation du système d'information de gestion de la carte et des crédits. Ce projet doit se dérouler sur trois ans. La décision de lancer le premier lot a été prise en mars 2003, sur le périmètre du pôle Finance France. En 2003, l'architecture fonctionnelle cible a été définie en cohérence avec les stratégies, les processus et besoins métiers de l'entreprise. Par ailleurs, des optimisations et simplifications des programmes existants ont déjà été réalisées.

Parallèlement, une nouvelle application d'ouverture de compte a été déployée sur plusieurs sites pilotes. Cette application doit remplacer en 2004 les anciens systèmes dans la quasi-totalité des points de vente, des centres d'appels et sur Internet.

Les trois autres projets majeurs lancés ont concerné la rénovation du système d'information financière, de gestion des ressources humaines et de la fidélité touchant l'ensemble du Groupe LASER.

LA GESTION DU RISQUE CLIENT

L'ÉVOLUTION DU RISQUE EN 2003

Concernant la France, la stabilité observée est la résultante de deux évolutions distinctes : une amélioration du risque sur la carte et les crédits amortissables, et une légère dégradation du risque sur le prêt renouvelable. Cette dégradation est constatée sur certains segments de clients, où Cofinoga a volontairement – dans le cadre de tests – arbitré en faveur d'une politique d'acceptation élargie pour développer sa rentabilité.

Par ailleurs, des performances toujours en amélioration dans le processus de recouvrement ont permis de contribuer fortement à ces résultats malgré une conjoncture économique défavorable qui entraîne une dégradation des retards de paiement dans les stades les plus amonts du recouvrement. Ceci a été réalisé grâce notamment à des performances puissantes dans les différentes strates du recouvrement. Ainsi le taux de recouvrement moyen annuel de l'encours contentieux est passé de 20,1 % par an en 2002 à 21 % en 2003, tandis que le niveau moyen de retard sur les créances Neiertz diminuait de 1,61 point à 11,1 % en moyenne annuelle 2003.

Ce niveau élevé de performance en amélioration constante depuis cinq ans a permis, en 2003, de stabiliser le niveau de la charge nette du risque.

Pour ce qui est de l'International, l'amélioration du risque est générale. De fortes actions ont eu lieu au cours de l'année en matière d'analyse et de pilotage du risque à l'acceptation (nouveaux scores, suivi du risque par apporteur...) et plus encore au niveau du recouvrement. L'amélioration des performances du recouvrement a été, pour l'ensemble des filiales, une priorité 2003. L'année 2004 sera une année de consolidation de ce qui aura été mis en place.

Au total l'encours douteux et le niveau de la charge nette du risque sont stables :

		2001	2002 *	2003
Part de l'encours douteux dans l'encours total	France	13,6 %	13,9 %	14,0 %
	International	8,4 %	9,0 %	9,6 %
	Total	12,5 %	12,9 %	12,8 %
Taux de provisionnement des encours douteux	France	62,4 %	61,3 %	62,6 %
	International	79,3 %	81,1 %	69,8 %
	Total	64,8 %	64,1 %	64,0 %
Charges nettes du risque	France	1,8 %	1,9 %	1,9 %
	International	3,3 %	3,3 %	2,9 %
	Total	2,1 %	2,2 %	2,2 %

* Reclassement en 2001 et 2002 en créances douteuses de 41,9 millions d'euros d'encours client agréés à l'examen des Commissions de surendettement et dans l'attente de réponse à leur dossier. Ce reclassement comptable n'entraîne pas de conséquence sur le niveau de provisionnement de Cofinoga.

Perspectives

2004 s'annonce sous de meilleurs auspices que 2003. La croissance semble maintenant au rendez-vous dans toutes les économies européennes. La tendance à la concentration des acteurs constatée depuis quelques années devrait également se maintenir. Dans ce contexte, la maîtrise et la qualité des savoir-faire en matière de relations clients et de fidélisation n'en aura que plus d'importance, l'offre LASER permettant d'apporter sur ces aspects une réponse ouverte, flexible, plus globale et différenciatrice.

Dans le domaine du crédit, 2004 verra la mise en pleine application de nouvelles réglementations de protection du consommateur, en France comme dans d'autres pays européens. En définissant de nouvelles règles du jeu, elles inscrivent certaines activités du crédit à la consommation dans un nouveau paradigme qui imposera des adaptations dans le mode de fonctionnement et la manière d'aborder le marché sans le remettre en cause. Des fortes distorsions de concurrence au sein des marchés en Europe demeurent et ne permettent pas une baisse des coûts du crédit et des services que rendrait possible un marché réglementai-

rement homogène de plus de 400 millions d'habitants.

Dans cet environnement, Cofinoga, au sein de LASER, continue à renforcer sa compétitivité, la qualité de ses offres et de sa gestion, au service des partenaires.

Cette offre permet aujourd'hui à Cofinoga de proposer une approche et des solutions globales de gestion de la relation client et de la fidélisation s'appuyant sur l'offre LASER. L'accent mis sur le développement des cartes bancaires à contenu privatif s'intègre dans cette perspective en proposant aux clients particuliers des possibilités et une flexibilité d'utilisation de leur carte toujours plus large. Une politique active d'innovation et de tests contribuera à élargir la gamme de produits.

Au-delà de l'enrichissement de son offre produits, Cofinoga portera toujours plus en avant son effort en terme de qualité de gestion, notamment dans la perspective des règles dites de Bâle II dont les implications concernent autant la gestion du risque que la gestion opérationnelle.

L'Europe reste la zone où dans le cadre du Groupe LASER,

Cofinoga continuera d'asseoir ses métiers, notamment dans les pays où la société est déjà présente au travers de ses filiales et participations. L'extension progressive de la présence européenne des métiers de LASER demeure un axe fort de développement dans les années à venir, en particulier dans la perspective d'accompagner nos partenaires dans un champ géographique plus large.

Enfin, Cofinoga continuera à accorder une attention plus que jamais prioritaire à ses ressources humaines, à leur niveau et à leur progrès.

Mouvements relatifs aux filiales et participations

La société Cofinoga est détenue par Lafayette Services-LASER (56 %) et Cetelem (44 %) au 31 décembre 2003.

FRANCE

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

Au terme d'un partenariat avec le Groupe Gaz de France, nous vous rappelons que Cofinoga a acquis, en novembre 2002, 44,81 % du capital social de la société Banque Pétrofigaz. Au cours de l'année 2003, Cofinoga et SFIG ont décidé de proposer aux actionnaires minoritaires de Banque Pétrofigaz de racheter leurs actions. Au cours de l'exercice, Cofinoga a racheté à un certain nombre d'actionnaires minoritaires 3 019 actions ce qui a augmenté très légèrement sa participation dans le capital de Banque Pétrofigaz laquelle est passée à 44,85 %.

Par ailleurs, la société Cofinoga a, en date du 25 novembre 2003, acquis 112 000 actions de

la société Financo, soit 3,5 % du capital de cette dernière. Cette acquisition intervient dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe Crédit Mutuel ARKEA.

La société Sygma Finance, société détenue par Sygma Banque et RCI Banque à 50/50, a pris en date du 28 novembre 2003, une part dans le GIE G.S.G.C.

SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Dans le cadre d'un partenariat intervenant entre la Poste et différents investisseurs, Cofinoga a, en date du 3 avril 2003, pris une participation de 6,16 %, soit 9 237 actions, dans la société Xange Capital. Le capital de cette société s'élève à 15 000 000 €.

Le GIE S'Miles a été créé le 21 janvier 2003 entre les sociétés Cofinoga, Fidecom, Société Anonyme des Galeries Lafayette, Casino Guichard Perrachon et Club Avantages. Cofinoga détient 11,11 % du GIE.

La société Fidecall, dissoute le 30 octobre 2002, a été liquidée le 17 novembre 2003.

ÉTRANGER

SOCIÉTÉS À CARACTÈRE FINANCIER

Angleterre

Pour les besoins de deux opérations financières, les sociétés Sygma Funding One Limited et Sygma Funding Two Limited ont été créées.

Le capital social de Sygma Funding One Limited est de 4 728 000 € divisé en 4 728 000 de 1 € chacune et celui de Sygma Funding Two Limited est de 3 276 000 € divisé en 3 276 000 actions de 1€ chacune.

Sygma Banque, société mère de ces sociétés est entrée au capital en date respectivement des 11 mars 2003 et 15 janvier 2004.

Ces deux sociétés ont créé à leur tour les sociétés Cofinoga

Funding One Limited en date du 11 mars 2003 et Cofinoga Funding Two Limited en date du 15 janvier 2004.

Fidexis

La société Fidexis a en date du 23 décembre 2003, augmenté son capital social de 8 000 000 €, augmentation à laquelle Cofinoga a souscrit à hauteur de 49 % soit pour 3 920 000 €. Le capital de Fidexis a ainsi été porté de 23 208 900 € à 31 208 900 €.

Hollande

Dans le cadre d'un partenariat mené avec la société SNS Reaal Invest (SNS Reaal Groep) Cofinoga a pris, en date du 21 février 2003, une participation à hauteur de 60 %, soit 600 actions dans le capital de la société PrimeLine.

Pologne

Après l'augmentation de capital réalisée le 4 juillet 2003, d'un montant de 5 300 000 PLN, le capital social d'Accord Polska s'élève à 5 400 000 PLN. Cofinoga détient 49 % de cette société, soit 2 646 actions, d'une valeur nominale de 1 000 PLN.

Une augmentation de capital de la société Géant Kredyt a été décidée en décembre 2002 et réalisée le 31 janvier 2003 pour un montant de 12 millions de zlotys, souscrite à 40 % chacun par Finplus et Geant Polska et à 20 % par Banque du Groupe Casino. À l'issue, le capital a été porté à 20 millions de zlotys divisé en 40 000 actions de 500 zlotys de valeur nominale chacune. Par ailleurs, la société Optimum

Consumer Finance de laquelle Finplus détient 50 % du capital (100 000 PLN de capital) est en cours de liquidation.

Il convient de noter que les sociétés Finplus, Geant Kredyt et Accord Polska ont été transformées en sociétés anonymes pendant l'exercice 2003.

Portugal

Le capital de la société Credifin a été augmenté, le 10 octobre 2003, via la société SGPS d'un montant de 5,5 Mio €. Le capital social de la société Credifin s'élève désormais à 33 000 000 € et celui de Cofinoga SGPS à 24 800 000 €.

Informations juridiques

ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de noter que :

- Cofinoga a, en date du 30 janvier 2004, pris une participation de 50 % dans le capital de la société Compagnie de

Gestion et de Prêts (CDGP), soit 367 500 actions sur les 735 000 actions composant le capital social, la société Quelle détenant les 50 % restants ;

- par augmentation de capital en date du 5 février 2004 à laquelle elle n'a pas souscrit, la participation de Cofinoga

dans le capital de la société Linea a été diluée, passant de 40 % à 32,47 %, soit 973 977 actions sur les 3 000 000 actions composant le capital social. Le solde du capital est détenu par un ensemble de banques italiennes.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Nous proposons à votre Assemblée Générale d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

" L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2003 est de
21 678 781,17 €
que le Report à Nouveau est de
105 165 845,18 €
que le bénéfice distribuable est de
126 844 626,35 €

décide d'attribuer aux actionnaires à titre de dividende (soit 4,35 € par action)
28 953 426,00 €

le solde, soit 97 891 200,35 € est affecté au compte " Report à Nouveau "

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Aucune action du capital de la société Cofinoga n'est détenue par des salariés de la société.

ACTIONNARIAT RELATIF À L'ARTICLE L 225-184 DU CODE DE COMMERCE

Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre des articles L 225-177 à L 225-186 du Code de Commerce.

Disposition de l'article L 225-102-1 du Code du Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce,

vous trouverez, ci-après en annexe 1, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions,

durant l'exercice 2003, exercés dans toute société par les mandataires sociaux de Cofinoga.

Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale

Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale

Votre Assemblée Générale Ordinaire devra statuer sur :

- approbation des comptes sociaux de l'exercice 2003, du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux ainsi que sur le quitus aux Administrateurs ;
- affectation du résultat ;
- approbation des comptes consolidés de l'exercice 2003 et du rapport général

des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés ;

- approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;
- ratification de la cooptation d'un administrateur ;
- fusion de deux Commissaires aux Comptes – Poursuite du mandat ;
- émission d'emprunts obligataires,
- pouvoirs pour formalités.

Il vous sera proposé de distribuer un dividende de 4,35 € par action, assorti de l'avoir fiscal conformément aux règles en vigueur.

Nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividende net payé	Avoir fiscal	Total
2000	3,39	1,695	5,085
2001 (dividende exceptionnel)	6,87	3,435	10,305
2001	3,42	1,71	5,13
2002	4,06	2,03	6,90

Annexe 1

Liste des fonctions et mandats des mandataires Sociaux de Cofinoga

(article L 225-102-1 du Code de Commerce)

Monsieur Philippe Lemoine

- CoPrésident du Directoire de la Société Anonyme des Galeries Lafayette
- Président-Directeur Général de Cofinoga
- Président du Conseil d'Administration de la société Lafayette Services-LASER
- Président du Conseil d'Administration de la société Sygma Banque
- Vice-Président du Comité de Surveillance de la société Bazar de l'Hôtel de Ville – BHV
- Administrateur des sociétés e-LASER, Monoprix S.A., Unincofra
- Représentant permanent de :
 - Cofinoga aux Conseils d'Administration de Fidecom ; Médiatis ;
 - Aux Galeries de la Croisette au Conseil d'Administration de Télémarket
- Cogérant de GENCOD (Groupement d'Études de Normalisation et de Codification)
- Administrateur unique du GIE Recherche Haussmann
- Membre du Conseil d'Administration de la Poste
- Président de l'association Réseau Echangeur

Monsieur Philippe Houze

- Co-Président du Directoire de la Société Anonyme des Galeries Lafayette,
- Président-Directeur Général de la société Monoprix
- Président du Conseil d'Administration de la société LRMD,
- Administrateur de la société Télémarket, de Crédit Commercial de France, Casino Guichard Perrachon
- Membre du Comité de Surveillance de la société Bazar de l'Hôtel de Ville
- CoGérant de la société Muvo et Compagnie
- Représentant permanent des sociétés :
 - Monoprix SA aux Conseils d'Administration de : Sociétés des Magasins de l'Arche, Au Grand Marché "Grama", Fidecom
 - Société Anonyme des Galeries Lafayette au Conseil d'Administration de la société Cofinoga et de la société Lafayette Services-LASER
- Président de l'Union du Grand Commerce de Centre-Ville

Madame Léone-Noëlle Meyer

- Administrateur de la société Lafayette Services-LASER
- Président du Conseil de surveillance de la Société Anonyme des Galeries Lafayette

- Présidente de la société Sogefin
- Membre du Comité de Surveillance de la société Bazar de l'Hôtel de Ville – BHV
- Administrateur des sociétés Cofinoga, Monoprix S.A.

Monsieur Guillaume Gasztowtt

- Membre du Comité de Surveillance de la Société Bazar de l'Hôtel de Ville
- Membre du Conseil de Surveillance et Vice-Président de la Société Goldy ;
- Président-Directeur Général de la Société Placements Valorisation et de la Société des Grands Magasins Galeries Lafayette
- Président des sociétés Promosta, Société des Grands Magasins de l'Est, de la Société Immobilière Haussmann Mogador Provence, Galeries Saint-Jean
- Administrateur des sociétés Cofinoga, Atlas Valeurope, Europa Quartz, Thoropa, New Watches, Plaisir Montres, de Lafayette Services-LASER
- Gérant des Galeries Lafayette Deutschland GMBH et de GL Opéra Expansion, de GL Opéra Participation, Sogap
- Représentant permanent de :
 - Grands Magasins Galeries Lafayette au Conseil d'Administration de Sports et Nature International
 - Société Foncière Antin-Joubert au Conseil

d'Administration de la Société Les Galeries

- Société Immobilière Hausmann Mogador Provence aux Conseils d'Administration de la Société Magasins Galeries Lafayette
- Union pour les Investissements Commerciaux-UPLIC au Conseil d'Administration de la Société Grands Magasins Galeries Lafayette

Monsieur Michel Philippin

- Directeur Général de la société Lafayette Services-LASER
- Président-Directeur Général de la société e-LASER
- Président des sociétés Soficarte et Galtour
- Administrateur des sociétés Cofinoga, Sygma Banque, Banque du Groupe Casion, Pétrofigaz, Fidecom, Cepages et Terroirs
- Administrateur du GIE Smiles
- Membre du Conseil de Surveillance de la société Vivacances (jusqu'en novembre 2003), et de la société Xange Capital
- Représentant Permanent de la société LASER Prestations au Conseil d'Administration de la société e-LASER contact
- Représentant Permanent de la société Cofinoga au Conseil d'Administration des sociétés Carsmile, Omnios
- Représentant permanent de la société Lafayette Services-LASER au Conseil d'Administration de la société LASER Assurances
- Gérant de LASER Prestations,

G.I.E. Gestion et Services Groupe, Cofinoga, Groupement d'Assurances des Particuliers, Galco

- Administrateur des sociétés Finplus (Pologne), Creation Financial Services (GB), Finplus (Pologne), Linea (Italie)
- Président des sociétés SGPS et Credifin (Portugal),

Monsieur François Villero y du Galhau (depuis le 18 décembre 2003)

- Président-Directeur Général de la société Cetelem
- Représentant permanent de Cetelem au Conseil d'Administration des sociétés Cofinoga, Caisse Épargne Financement, Cardif Assurances Risques Divers
- Administrateur de Cardif Assurances

Monsieur Gérard Chaurand (depuis le 18 décembre 2003)

- Représentant permanent de la société Cetelem au Conseil d'Administration de la société Lafayette Services-LASER
- Administrateur de la société AXA Crédit, Caisse Epargne Financement, S2P (Société des Paiements PASS), Cofinoga
- Membre du Conseil de Surveillance de la société Novacredit.

Monsieur Pascal Bonnet (jusqu'au 18 décembre 2003)

- Administrateur de Cofinoga, de Cetelem, d'Arval Service Lease

Monsieur Philippe Reffay

- Représentant permanent de

Cetelem au Conseil d'Administration de la Société Société des Paiements Pass

- Administrateur de Cofinoga
- Administrateur unique de GIE Neuilly Gestion

Monsieur Bruno Salmon

- Directeur Général Délégué de Cetelem
- Administrateur des sociétés Cofinoga, Crédial, Crédit Moderne, Antilles, Crédit Moderne Guyan, Crédit Moderne, Océan Indien, Sofracem.

Rémunérations et avantages en nature

versés par Cofinoga et ses filiales à ses mandataires sociaux (article L 225-102-1 du code de commerce)

Les rémunérations et avantages en nature versés au titre de l'exercice 2003 par Cofinoga et l'ensemble de ses filiales françaises et étrangères aux mandataires sociaux de Cofinoga sont les suivants :

- pour M. Philippe Lemoine :
277 140 €

- pour M. Michel Philippin :
425 430 €

Il est précisé, en tant que de besoin, que ces montants sont compris dans ceux mentionnés dans le Rapport de Gestion de la Société Lafayette Services-LASER, qui contrôle

Cofinoga, et dans celui de la Société anonyme des Galeries Lafayette, qui contrôle Lafayette Services-LASER.



Rapport financier

Cofinoga

Bilan consolidé

Actif (montants en milliers d'euros)	31 12 2003	31 12 2002
Opérations interbancaires et assimilées	387 157	322 139
Caisse, banques centrales, CCP	18 671	25 791
Créances sur les établissements de crédit	368 486	296 348
À vue	275 864	139 561
À terme	92 622	156 787
Opérations avec la clientèle	6 018 194	5 236 736
Opérations crédit-bail et assimilées	168 526	160 757
Opérations sur titres	1 551	3 985
Participations, parts dans les entreprises liées	2 932	271
Participations mises en équivalence	1 130	996
Immobilisations incorporelles et corporelles	126 447	105 645
Comptes de régularisation et actifs divers	210 827	218 717
Comptes de régularisation	112 024	106 512
Autres actifs	98 803	112 205
Total actif	6 916 764	6 049 246

au 31 décembre 2003

Passif (montants en milliers d'euros)	31 12 2003	31 12 2002
Opérations interbancaires et assimilées	958 176	1 038 342
Banques centrales, CCP		
Dettes envers les établissements de crédit	958 176	1 038 342
À vue	82 688	63 231
À terme	875 488	975 111
Opérations avec la clientèle	29 094	27 057
Dettes représentées par un titre	4 654 045	3 751 600
Titres marché interbancaire et TCN	1 291 396	879 858
Autres dettes représentées par un titre	178 633	
Emprunts obligataires	3 184 016	2 871 742
Comptes de régularisation et passifs divers	302 544	425 444
Comptes de régularisation	93 868	178 725
Autres passifs	208 676	246 719
Provisions pour risques et charges	41 701	46 383
Dettes subordonnées et dettes rattachées	227 838	228 148
Actions de préférence	105 516	
Capitaux propres	501 440	442 249
Capital souscrit	100 000	100 000
Primes d'émission	93 819	93 819
Réserves consolidées	307 621	248 430
Résultat de l'exercice – Part du Groupe	96 410	90 023
Réserves consolidées part minoritaires	0	0
Total passif	6 916 764	6 049 246

Hors-bilan consolidé

Montants en milliers d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Engagements donnés	17 718 261	15 781 398
Engagements de financement	17 658 012	15 707 424
Engagements en faveur d'établissements de crédit	187 872	89 251
Engagements en faveur de la clientèle	17 470 140	15 618 173
Engagements de garantie	60 249	73 974
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	60 249	73 974
Engagements d'ordre de la clientèle	24 368	
Engagements reçus	1 177 087	1 011 343
Engagements de financement	1 146 083	1 003 549
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 146 083	1 003 549
Engagements de garantie	31 004	7 794
Engagements reçus d'établissements de crédit	6 636	7 794
Engagements reçus de la clientèle	24 368	

Compte de résultat consolidé

au 31 décembre 2003

Montants en milliers d'euros	31 12 2003	31 12 2002
+ Intérêts et produits assimilés	959 368	859 912
- Intérêts et charges assimilées	- 305 530	- 310 134
- Rémunération des actions de préférence	- 5 516	
+/- Commissions nettes	141 712	136 616
+ Autres produits nets d'exploitation bancaire	6 790	4 305
+ Produits nets des autres activités	15 159	16 892
Produit net bancaire	811 983	707 591
- Charges générales d'exploitation	- 486 049	- 427 551
Frais de personnel	- 153 226	- 141 995
Autres frais administratifs	- 333 097	- 283 595
Autres charges nettes d'exploitation	274	- 1 961
- Dotation aux amort. immob. corporelles & incorporelles	- 21 842	- 20 536
Résultat brut d'exploitation	304 092	259 504
- Coût du risque	- 146 175	- 120 066
Résultat d'exploitation	157 917	139 438
+/- QP résultats sociétés mises en équivalence	125	- 212
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 1 214	6 685
Résultat courant avant impôt	156 828	145 911
- Impôts sur les bénéfices	- 60 418	- 55 815
- Intérêts des minoritaires		- 73
Résultat de l'exercice – Part du Groupe	96 410	90 023

Annexe aux comptes consolidés

I - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

I-1 PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés du Groupe Cofinoga arrêtés au 31 décembre 2003 ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF). Les dispositions de ce règlement, et notamment les méthodes préférentielles, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000, à l'exception du retraitement des immobilisations acquises en crédit-bail ;
- du règlement 2000-04 du CRC relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du CRBF.

En application du règlement n° 2002-03 du CRC et du communiqué du CNC du 21 novembre 2003, les encours restructurés, et notamment les

créances Neiertz, ont fait l'objet d'une évaluation de la décote résultant du différentiel d'intérêt, dont le montant est inférieur aux provisions calculées sur base statistique pour couvrir le risque de crédit attaché à l'ensemble des encours individuels restructurés. Cette décote s'élève à 26,5 millions d'euros au 31 décembre 2003, et est calculée à partir d'un taux d'actualisation basé sur le taux de refinancement interne augmenté d'une marge de 2 %.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de Cofinoga SA et des sociétés françaises et étrangères composant le Groupe Cofinoga. Les comptes des filiales étrangères établis selon les règles comptables locales ont été retraités afin de les rendre conformes aux principes du Groupe Cofinoga.

Changement de présentation

En application des textes réglementaires, pour la présentation du produit net bancaire du compte de résultat, ont été reclassés dans le compte de résultat au sein du poste " Commissions nettes " des commissions relatives

principalement aux contrats d'assurance crédit, qui étaient auparavant enregistrées en "Autres produits nets d'exploitation bancaire" et en " Produits nets des autres activités ". Ce reclassement représente 135 millions d'euros pour l'exercice 2002.

I-2 PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

I-2-1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

Intégration globale

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe détient un contrôle exclusif, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Conformément aux dispositions réglementaires, les sociétés à caractère non financier contrôlées exclusivement (sociétés de courtage en assurance, sociétés de services et sociétés commerciales) sont intégrées globalement.

Intégration proportionnelle

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint au sens de la réglementation, sont intégrées pro-

portionnellement.

Mise en équivalence

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable au sens de la réglementation, sont mises en équivalence.

I-2-2 Conversion monétaire

Les postes du compte de résultat des filiales étrangères sont convertis au taux moyen ; les postes du bilan sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont présentés en cours historique.

I-3 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

I-3-1 Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont constitués des encours Neiertz dont le plan est à jour.

Les créances à la clientèle sont classées en créances douteuses (au moins une échéance impayée depuis plus de 3 mois), conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Le système de couverture des créances douteuses est fondé sur une

progressivité de la charge de provisionnement liée à la segmentation des encours douteux : litigieux, Neiertz, précontentieux et contentieux.

Le montant des provisions est obtenu par application, à ces différentes catégories d'encours, du taux de mutation des créances vers le contentieux et des taux de pertes et d'encaissements observés.

Les taux de mutation au contentieux et les taux de pertes et d'encaissements sur encours contentieux sont déterminés par observation statistique. Le calcul effectué repose sur une analyse périodique des taux de pertes sur les créances tenant compte des chroniques d'encaissements, observés sur les générations de créances contentieuses.

La mesure des taux de pertes et d'encaissements est effectuée par produit (carte, prêt personnel renouvelable, prêt personnel classique) afin de tenir compte de leur spécificité.

Les créances compromises correspondent aux créances présentant un caractère irrécouvrable confirmé et intègrent notamment les créances ayant plus d'un an et celles ayant fait l'objet d'une déchéance du terme.

I-3-2 Crédit-bail mobilier avec la clientèle

Les opérations de crédit-bail avec la clientèle ont été portées au bilan pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

I-3-3 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 8 ans
- Constructions : 20 ans
- Agencements et installations : 5 à 10 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 ans
- Véhicules : 5 ans

I-3-4 Crédit-bail immobilier

Le centre de Gestion de Mérignac fait l'objet d'un contrat de crédit-bail immobilier depuis fin 1994 qui n'est pas porté à l'actif.

I-3-5 Détermination des valeurs d'entrée des acquisitions

L'écart constaté, lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société détentrice dans les capitaux propres de la société acquise, fait l'objet dans la mesure du possible d'une affectation aux postes appropriés du bilan consolidé.

Notamment dans le cas d'acquisition de filiales françaises ou étrangères permettant le développement d'activités de crédits à la consommation, l'écart est généralement affecté aux parts de marché acquises représentatives de la valeur des contrats avec les clients ou les enseignes.

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsqu'il est constaté une érosion des critères de rentabilité retenus.

Les éventuels écarts non affectés sont inscrits au poste "Écarts d'acquisition" et sont amortis en fonction de critères économiques, propres à chaque opération.

I-3-6 Titres

Les titres sont comptabilisés et évalués selon les règles définies par le règlement 2000-02 du Comité de la Réglementation Comptable. Ces postes sont peu significatifs dans le bilan de Cofinoga.

I-3-7 Frais et primes d'émission des emprunts obligataires

Les frais d'émission font l'objet d'un étalement sur la durée des emprunts. Les primes d'émission au-dessous et au-dessus du pair sont enregistrées selon les mêmes modalités d'étalement que les frais d'émission.

I-3-8 Indemnités de départ à la retraite

Elles sont présentées au bilan dans les comptes de provi-

sions pour risques et charges. Une provision est constituée dans les comptes consolidés pour faire face au paiement des indemnités de départ à la retraite des salariés. Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits conventionnels acquis par le personnel à la clôture de l'exercice.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à l'âge de 62 ou 64 ans selon les catégories de personnel. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation. Les calculs intègrent les charges sociales sur salaires.

I-3-9 Instruments financiers de couverture à terme et conditionnels

Les instruments financiers à terme sont de deux ordres : instruments de taux d'intérêt à terme et instruments de change à terme.

Dans tous les cas, Cofinoga intervient sur les marchés d'instruments financiers à terme uniquement dans une optique de couverture de sa

marge financière. Les engagements correspondant à ces opérations sont enregistrés pour la valeur nominale des contrats dans les comptes de hors-bilan. Les résultats dégagés sur opérations de couverture sont comptabilisés prorata temporis de manière identique aux résultats enregistrés sur l'élément couvert. Pour les instruments de change à terme, l'échange des devises est symétrique avec les échéances constatées sur les éléments couverts.

Les primes sur instruments financiers conditionnels, enregistrées à la souscription au bilan, sont étalées sur la durée de vie de l'élément sous-jacent lorsque, à l'échéance, les options sont exercées. Dans le cas contraire, elles sont immédiatement enregistrées en charges dans leur totalité.

L'ensemble des instruments financiers de couverture est contracté sur les marchés de gré à gré. Les contreparties sont des banques de premier plan.

I-3-10 Commissions vendeurs

Les commissions octroyées aux apporteurs d'affaires sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

I-3-11 Frais commerciaux sur activités de crédit en direct

Dans le cas du lancement d'une activité de crédit en

direct sur de nouveaux marchés, les frais commerciaux contribuant à l'acquisition de notoriété (spots télévisés et annonces presse), engagés au cours des trois premières années, font l'objet d'un étalement sur 36 mois. A ce jour, cette règle n'a concerné que les frais commerciaux engagés par la succursale Banco Sygma Hispania pour la période 2000 à 2002.

I-3-12 Opérations de titrisation

Les opérations de titrisation effectuées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2003 sont reconsolidées si les critères d'analyse de ces opérations conduisent à considérer que le Groupe conserve le contrôle en substance des actifs titrisés. Dans ce cadre, la titrisation effectuée en avril 2003 par la Banque du Groupe Casino au travers du FCC Store Consumer Finance, ainsi que celle réalisée par Linea en juillet 2003 au travers du FCC Linea ont été intégrées dans les comptes consolidés du Groupe, après mise aux normes et principes comptables du Groupe. Les parts émises par ces Fonds Communs de Créances et souscrites par les investisseurs sont enregistrées au poste "Autres dettes représentées par un titre" du passif consolidé.

I-3-13 Impôts différés

Les retraitements propres à la consolidation, ainsi que les écarts entre les résultats

sociaux et fiscaux ou entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs, constituent des différences temporaires d'imposition. Les impositions différées sont traitées selon la méthode dite du "report variable".

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leurs chances de récupération sont estimées probables. Les impôts différés sur déficits fiscaux sont constatés au vu des perspectives de récupération fiscale. Les impôts différés ainsi calculés ne font pas l'objet d'une actualisation, car ils se dénouent sur une période courte.

Ils sont présentés au bilan dans les comptes de débiteurs ou créditeurs divers selon que la position nette est active ou passive.

II ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'ensemble des sociétés contrôlées, ainsi que celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont sans exception incluses dans le périmètre de consolidation.

En 2003, le périmètre a évolué de la manière suivante :

- Cofinoga a signé le 21 février

2003 un accord avec SNS Reaal Invest (SNS Reaal Groep) pour le rachat de 60 % de la société PrimeLine spécialiste du crédit à la consommation aux Pays-Bas. Cette société est consolidée par intégration proportionnelle en vertu du contrôle conjoint résultant des pouvoirs des organes de décision de la société ;

- le Fonds Commun de Créances Store Consumer Finance, créé pour porter la titrisation de la Banque du Groupe Casino réalisée au 1^{er} avril 2003, est consolidé par intégration proportionnelle à 49 % ;

- le Fonds Commun de Créances Linea, créé pour porter la titrisation de Linea réalisée en juillet 2003, est consolidé par intégration proportionnelle à 40 % ;

- deux nouvelles sociétés sont consolidées en intégration globale à 100 % : il s'agit d'entités ad hoc créées dans le cadre de l'émission par Cofinoga SA d'obligations subordonnées souscrites par un véhicule de droit anglais, Cofinoga Funding One LP, détenue à 4,51 % et contrôlée à 100 % par le Groupe via sa détention par la société Sygma Funding Limited, elle-même détenue et contrôlée à 100 % par le Groupe ;

- par ailleurs, la société Fidecall a été liquidée le 17 novembre 2003 et est sortie du périmètre de consolidation à fin novembre 2003.

En conséquence, le tableau synoptique du périmètre de consolidation au 31/12/2003 s'établit ainsi :

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – 31 DÉCEMBRE 2003

	% d'intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation
--	----------------	---------------	-----------------------------

Filiales à caractère financier

SOFICARTE SAS			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
MÉDIATIS SA			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
SYGMA BANQUE SA			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
SYGMA FINANCE SNC			
14, avenue du Pavé Neuf – 93168 Noisy-le-Grand	50 %	50 %	I P
BANQUE DU GROUPE CASINO			
56-60, avenue Kléber – 75116 Paris	49 %	49 %	I P
STORE CONSUMER FINANCE			
Tour Société Générale, 17 cours Valmy – 92972 La Défense 7 Valmy	49 %	49 %	IP
PETROFIGAZ SA			
49, avenue de l'Opéra – 75083 Paris Cedex 02	44,85 %	44,85 %	I P
FLEXPAY			
25, south sathorn Road, Tungmahamek, Sathorn, Bangkok – THAÏLANDE	31,66 %	31,66 %	I P
CREDIFIN BANCO SA			
R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto – PORTUGAL	100 %	100 %	I G
CREDIPLUS			
Av. Ferreira, n° 9, 1495 ALGES App. 3262 – 1301 Lisbonne – PORTUGAL	49 %	49 %	I P
CREDIFIN RENT SA			
R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto – PORTUGAL	100 %	100 %	I G
SGPS – COFINOGA Portugal			
R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto – PORTUGAL	100 %	100 %	I G
LINEA S.p.A			
Via Caldera 21 – 20 153 Milan – ITALIE	40 %	40 %	I P
FCC LINEA			
20, rue Chauchat – 75009 Paris	40 %	40 %	I P
FIDEXIS SA			
Etterbeek, 50, boulevard Saint-Michel – 1040 Bruxelles – BELGIQUE	49 %	49 %	I P
CREATION FINANCIAL SERVICES			
1, the Courtyard, 707 Warwick road, Solihull, West Midlands, B91 3DA – GRANDE-BRETAGNE	100 %	100 %	I G
FINPLUS			
ul. Kolejowa – 01/217 – Warsaw – POLOGNE	100 %	100 %	I G

GEANT KREDYT			
ul. Kolejowa – 01/217 – Warsaw – POLOGNE	49,8 %	49,8 %	I P
ACCORD POLSKA			
ul. Techniczna 2 H – 05/500 – Piaseczno – POLOGNE	49 %	49 %	I P
OPTIMUM CONSUMER FINANCE			
Ul. Zurawia 8 – 02/013 – Warsaw – POLOGNE	50 %	50 %	I P
COFINOGA FUNDING ONE LP			
1, the Courtyard, Warwick road, Solihull, West Midlands B91 3DA GRANDE-BRETAGNE	4,51 %	100 %	IG
SYGMA FUNDING LIMITED			
1, the Courtyard, Warwick road, Solihull, West Midlands B91 3DA GRANDE-BRETAGNE	100 %	100 %	IG
PRIMELINE			
Larenweg 78-96, 5234 KC, s'Hertogenbosch – HOLLANDE	60 %	60 %	IP
Filiales à caractère non financier			
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation
COFINOGA ASSURANCES SNC			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
COMMUNICATION MARKETING SERVICES (CMS) SNC			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
GROUPEMENT D'ASSURANCES PARTICULIERS (GAP) SNC			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
COMMUNICATION MARKETING SERVICES VACANCES (CMS VACANCES) SNC			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
OMNIOS SA			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
FIDECOM SA			
66, rue des Archives – 75003 Paris	31,37 %	31,37 %	M E Q *
GESTION et SERVICES GROUPE COFINOGA (GSGC) GIE			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
MAGINFOCOF GIE			
66, rue des Archives – 75003 Paris	100 %	100 %	I G
TÉLEMARKET GESTION et DEVELOPPEMENT (T.G.D.) SNC			
201-213, boulevard Mac Donald – 75019 Paris	90 %	90 %	M E Q **
AGYS SA			
66, rue des Archives – 75003 Paris	33,33 %	33,33 %	I P
SYGMA BANQUE CORREDURIA DE SEGUROS, S. L			
Calle Castello n° 23, Planta 4 28 001 Madrid ESPAGNE	100 %	100 %	I G

I G : Intégration globale M E Q : Mise en équivalence I P : Intégration proportionnelle

* Fidecom était intégrée globalement jusqu'au 31 mars 2002 et mise en équivalence à partir du 1^{er} avril 2002.

** TGD, dont l'activité est arrêtée, est mise en équivalence.

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN, AU HORS-BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

BILAN CONSOLIDÉ

Opérations de trésorerie et opérations interbancaires

Créances sur établissements de crédit – Analyse par durée résiduelle

En millions d'euros	< 3 mois	3 < < 6 mois	6 mois < < 1 an	1 < < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total 2003	Total 2002
Comptes et prêts									
À vue	250					250		250	81
À terme	2	3	74		1	80	13	93	157
Valeurs reçues en pensions livrées	25					25		25	58
Total	277	3	74	-	1	355	13	368	296

Créances sur établissements de crédit – Analyse par zone géographique

En millions d'euros	Total 2003	Total 2002
France	316	262
International	39	17
Total en principal	355	279
Créances rattachées	13	17
Total	368	296

Opérations avec la clientèle et de crédit-bail

La ventilation par échéance des postes crédits de trésorerie et crédit-bail se présente comme suit :

En millions d'euros Durée résiduelle	< 3 mois	3 < < 6 mois	6 mois < < 1 an	1 < < 5 ans	> 5 ans	Total en principal 2003	Créances rattachées	Total 2003	Total 2002 *
Comptes ordinaires débiteurs	9					9		9	14
Autres concours à la clientèle	708	432	3 262	1 187	99	5 688	15	5 703	4 955
Créances douteuses	306					306		306	268
Total opérations clientèle	1 023	432	3 262	1 187	99	6 003	15	6 018	5 237
Crédit-bail et LOA	12	12	24	102	9	159	5	164	161
Créances douteuses	4					4		4	
Total crédit-bail & LOA	16	12	24	102	9	163	5	168	161
Total	1 039	444	3 286	1 289	108	6 166	20	6 186	5 398

* L'exercice 2002 a été retraité pour des raisons de comparabilité (cf. ci-dessous note relative aux créances douteuses).

La clientèle est essentiellement constituée de particuliers. Les entreprises et les autres agents économiques ne représentent qu'une partie négligeable du total.

En vertu d'un accord de partenariat conclu entre Finplus et Bank Slaski, les encours clients sains et présentant moins de 9 mois impayés, d'un montant total de 40 millions d'euros, soit 22 millions d'euros au niveau du Groupe, sont portés par cette dernière et ne sont pas consolidés compte tenu des droits et obligations applicables.

Créances douteuses

En millions d'euros	31 12 2003			31 12 2002 comparable *		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
Créances saines (concours à la clientèle et opérations de crédit-bail/LOA)	4 254	1 593	5 847	4 021	1 078	5 099
<i>dont créances restructurées</i>	<i>384</i>	<i>34</i>	<i>418</i>	<i>310</i>	<i>2</i>	<i>312</i>
Encours douteux	192	70	262	184	28	212
Encours douteux compromis	501	99	600	465	78	543
Total créances douteuses	693	169	862	649	106	755
Provisions pour créances douteuses	434	118	552	398	86	484
Poids créances douteuses sur créances totales	14,0 %	9,6 %	12,8 %	13,9 %	9,0 %	12,9 %
Taux de couverture des créances douteuses	62,6 %	69,8 %**	64,0 %	61,3 %	81,1 %	64,1 %

* Changement de présentation :

- reclassement en 2002 en créances douteuses de 42 millions d'euros d'encours clients agréés à l'examen des Commissions de surendettement et dans l'attente d'une réponse définitive à leur dossier. Ce reclassement comptable n'entraîne pas de conséquence sur le niveau de provisionnement du Groupe ;
- le tableau ci-dessus est exprimé en tenant compte des intérêts sur créances contentieuses et des provisions inscrites au bilan des exercices 2002 et 2003, pour l'évaluation des créances douteuses et de leur niveau de provision.

** Le taux de couverture des créances douteuses à l'international est en diminution en raison principalement de l'entrée de PrimeLine dans le périmètre de consolidation en janvier 2003.

Valeurs immobilisées

Évolution des immobilisations incorporelles en millions d'euros

Valeurs brutes	31 12 2002	Augmentation	Diminution	31 12 2003
Parts de marché *	44	26	4	66
Fonds de commerce et droit au bail	3			3
Brevets, licences, logiciels	42	11	2	51
Autres incorporelles (dont immobilisations en cours)	7	2	1	8
Total	96	39	7	128
Amortissements ou provisions				
Parts de marché	0			0
Fonds de commerce et droit au bail	3			3
Brevets, licences, logiciels	27	9	1	35
Autres incorporelles (dont immobilisations en cours)	2	1		3
Total	32	10	1	41
Valeurs nettes	64	29	6	87

* L'augmentation des parts de marché au cours de l'année est due à l'acquisition de la société PrimeLine.

Par ailleurs, la valorisation de l'écart de première consolidation résultant du rachat de 44,85 % des titres de la Banque Pétrofigaz au 1^{er} décembre 2002 a été revue au cours de l'année 2003 pour tenir compte de l'incidence de l'application des normes comptables propres au Groupe Cofinoga et a conduit à une diminution de valeur de 1,4 millions d'euros. Le solde de la diminution du poste parts de marché provient principalement des écarts de conversion sur les parts de marché de CFS.

Évolution des immobilisations corporelles en millions d'euros

Valeurs brutes	31 12 2002	Augmentation	Diminution	31 12 2003
Terrains	2			2
Constructions	33	4	2	35
Autres immobilisations corporelles	55	7	6	56
Total	90	11	8	93
Amortissements ou provisions				
Terrains				0
Constructions	12	3	1	14
Autres immobilisations corporelles	36	8	4	40
Total	48	11	5	54
Valeurs nettes	42	0	3	39

Crédit-bail immobilier

Les informations relatives au crédit-bail immobilier souscrit par Cofinoga, sont les suivantes :

Immobilisation en crédit-bail en millions d'euros

Poste du bilan	Investissement ¹	Dotations aux amortissements ²		Valeur nette
		Année	Cumul	
Terrain	3			3
Construction	16	1	8	8
Total	19	1	8	11

¹ Valeur du bien au moment de la signature du contrat.

² Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ce bien s'il avait été acquis avec un amortissement linéaire sur 20 ans.

Immobilisation en crédit-bail en millions d'euros

Poste du bilan	Redevances payées HT sur l'année	Redevances restant à payer HT			Valeur résiduelle	
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans total		
Terrain et construction	2	2	7	8	17	3

Comptes de régularisation

Ils s'analysent comme suit :

En millions d'euros	Actif		Passif	
	31 12 2003	31 12 2002	31 12 2003	31 12 2002
Chèques à l'encaissement	26	27		
Charges ou produits constatés d'avance	10	9	26	24
Produits et charges instruments financiers	52	50	31	43
Intérêts courus sur emprunts obligataires *				52
Intérêts courus sur TCN *				36
Produits à recevoir	19	13		
Agios clientèle constatés d'avance			4	3
Charges à payer diverses			10	
Provisions congés payés et intéressement			23	21
Divers	5	8		
Total	112	107	94	179

* Les intérêts courus non échus ont été reclassés en 2003 en dettes rattachées sur emprunts obligataires, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables.

Actifs et passifs divers

Ils correspondent aux opérations courantes réalisées par le Groupe Cofinoga avec l'ensemble des partenaires économiques. Leur durée est généralement à court terme.

En millions d'euros	Actif		Passif	
	31 12 2003	31 12 2002	31 12 2003	31 12 2002
Financement ventes à crédit			25	22
Dépôt garantie, cautionnement	3	1	13	13
État (y compris impôts différés)	47	40	17	30
Personnel, comptes sociaux		2	22	22
Fournisseurs factures à recevoir			64	89
Stocks	3	3		
Refacturations partenaires	16	29		
Dettes compagnies d'assurance			30	25
Autres débiteurs/créditeurs	30	37	38	46
Total	99	112	209	247

Impôts différés

En millions d'euros	31 12 2003		31 12 2002	
	ID Actifs	ID Passifs	ID Actifs	ID Passifs
Sur différences temporaires				
Engagements de retraite	1		2	
Organic, participation des salariés	2		2	
Charges à répartir				
Provisions non déductibles, essentiellement sur créances douteuses	25		14	
Retraitements	8	2	8	2
Selon l'approche bilantielle				
Crédit-bail et location avec option d'achat				1
Amortissement dérogatoires		4		5
Sur reports déficitaires	10		10	
Compensation Actif/Passif	- 6	- 6	- 8	- 8
Total	40	0	28	0

Tous les impôts différés France ont été calculés au taux de 35,43 %. Pour les filiales étrangères, l'impôt a été calculé au taux local.

Dettes financières

La ventilation par échéance du refinancement, au 31 décembre 2003, est la suivante :

En millions d'euros Durée résiduelle	< 3 mois	3 < < 6 mois	6 mois < < 1 an	1 < < 5 ans	> 5 ans	Total en principal 2003	Dettes rattachées	Total 2003	Total 2002
Comptes et emprunts	413	101	119	300	21	954	4	958	1 038
À vue	83					83		83	63
À terme	330	101	119	300	21	871	4	875	975
Titres de créances négociables (BSF, Certificats de dépôts, BMTN)	299	285	321	364		1 269	22	1 291	880 *
Autres dettes représentées par un titre **				98	81	179		179	
Emprunts obligataires	160	165	275	2 227	308	3 135	49	3 184	2 872 *
<i>Taux fixe</i>	160	152	122	327	302	1 063		1 063	964
<i>Taux variable</i>		13				13		13	403
<i>Taux révisable</i>			153	1 900	6	2 059		2 059	1 505
Emprunts obligataires subordonnés		1			220	221	7	228	228
Total	872	552	715	2 989	630	5 758	82	5 840	5 018

* Hors intérêts courus non échus sur emprunts obligataires et TCN classés en comptes de régularisation en 2002 (cf. note relative aux comptes de régularisation).

** Les autres dettes représentées par un titre correspondent aux parts souscrites par les investisseurs dans les fonds communs de créances (cf. I-3-12).

La structure de refinancement en principal du Groupe Cofinoga au 31 décembre 2003 est la suivante :

En millions d'euros	31 12 2003			31 12 2002		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
Comptes et emprunts (à vue, à terme)	163	791	954	217	816	1 033
Titres de créances négociables (BSF, certificats de dépôt, BMTN)	1 235	34	1 269	854	26	880
Autres dettes représentées par un titre	81	98	179			-
Emprunts obligataires	3 123	12	3 135	2 809	63	2 872
Emprunts obligataires subordonnés	212	9	221	211	10	221
Total	4 814	944	5 758	4 091	915	5 006

Le portefeuille des dettes subordonnées se présente comme suit :

	Emprunteur	Montant	Durée	Échéance	Taux référence
Emprunt obligataire subordonné – 1995	Credifin	300 M PTE	10 ans	juin-05	LISBOR + 1% ⁽¹⁾
Emprunt obligataire subordonné – 2001	Cofinoga	100 M EUR	10 ans	juil-11	5,75 % au 07 2006, puis EURIBOR 3 mois + 1,40 % ** ⁽²⁾ au 07 2011
Emprunt obligataire subordonné à durée indéterminée – 1999	Cofinoga	110 M EUR	perpétuel		5,935 % * EURIBOR 3 mois + 2,5 % ** ⁽²⁾
Emprunt obligataire subordonné – 1999	Linea	22 M EUR	10 ans	nov-09	EURIBOR 6 mois + 0,6 % ⁽²⁾

* Pendant les 10 premières années.

** Au-delà de 10 ans.

⁽¹⁾ LISBOR = Taux Interbancaire Offert à Lisbonne

⁽²⁾ EURIBOR = Taux Interbancaire Offert dans la zone EURO

Actions de préférence

En mars 2003, le Groupe a effectué une émission de 100 millions d'euros d'actions de préférence, d'une durée perpétuelle et sans droit de vote. Cette émission a été effectuée par l'intermédiaire d'un Limited Partner de droit anglais, Cofinoga Funding One LP, contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Les actions donnent droit à un dividende prioritaire non cumulatif payable annuellement et fixé à 6,82 % de leur nominal pendant dix ans. À l'issue de cette période, les actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre anniversaire du coupon, la rémunération étant alors indexée sur l'Euribor à trois mois + marge.

La rémunération des actions de préférence est enregistrée en charges d'intérêts sous la rubrique *Rémunération des actions de préférence*. Les actions de préférence sont classées dans les fonds propres de première catégorie selon les quotités réglementaires pour le détermination des ratios prudentiels du Groupe.

Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31 12 2002	Augmentation	Diminution	31 12 2003
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	7	1	3	5
Provisions pour impôt et organismes sociaux	3	2		5
Provisions pour risque de crédit	31	4	7	28
Autres provisions pour risques et charges	5	1	2	4
Total	46	8	12	42

Capitaux propres "part du Groupe"

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des capitaux propres consolidés entre le 31/12/2001 et le 31/12/2003 :

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 12 2001	100	94	200	76	470
Variation de capital					0
Résultat consolidé de l'exercice				90	90
Distributions effectuées				- 23	- 23
Variation des écarts de conversion			- 5		- 5
Affectation de résultat			53	- 53	0
Situation au 31 12 2002	100	94	248	90	532
Variation de capital					0
Résultat consolidé de l'exercice				96	96
Distributions effectuées				- 27	- 27
Variation des écarts de conversion			- 5		- 5
Autres variations			2		2
Affectation de résultat			63	- 63	0
Situation au 31 12 2003	100	94	308	96	598

Le capital social de Cofinoga SA est composé de 6 655 960 actions dont la valeur nominale est de 15,024 €.

Engagements hors-bilan sur instruments financiers à terme

Ils s'analysent, pour les encours France et Étranger, comme suit :

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
MARCHÉS DE GRÉ A GRÉ		
Opérations conditionnelles (instruments de taux d'intérêt)	1 200	879
Opérations de macro-couverture		
Achat de CAP	1 200	879
Opérations de micro-couverture	Néant	Néant
Opérations fermes (instruments de taux d'intérêt)	10 842	8 453
Opérations de macro-couverture	7 312	5 205
Opérations de micro-couverture	3 530	3 248
MARCHÉS ORGANISÉS	Néant	Néant

Par nature et par durée restant à courir, le portefeuille des instruments financiers à terme au 31 décembre 2003 s'analyse ainsi :

en millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Swaps de taux	5 823	3 824	1 010	10 657
Achat de CAP	755	445		1 200
FRA	179	6		185
Total	6 757	4 275	1 010	12 042

La répartition des contreparties sur les instruments financiers à terme par rang de cotation de crédit long terme (S&P, MOODY'S) est la suivante :

AAA :	13,72 %
AA :	82,44 %
A :	3,81 %
BBB :	0,03 %
Total :	100,00 %

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Information sectorielle

En millions d'euros	31 12 2003			31 12 2002		
	Activités financières et assurances		Autres activités	Activités financières et assurances		Autres activités
	France	Internat.		France	Internat.	
Produits net bancaire	559	244	9	519	177	12
Résultat brut d'exploitation	246	67	- 9	234	41	- 15
Résultat d'exploitation	156	11	- 9	156	- 2	- 15
Résultat courant avant impôt	156	11	- 10	162	- 2	- 14
Résultat net part du Groupe	105	2	- 11	110	- 7	- 13

Compte de résultat comparatif

Il peut s'exprimer ainsi en % du produit net bancaire	31 12 2003	31 12 2002
Produit net bancaire (en millions d'euros)	812	708
Charges générales d'exploitation	59,9 %	60,4 %
Dotations nettes aux amortissements et provisions sur immobilisations	2,7 %	2,9 %
Coût du risque	18,0 %	17,0 %
Résultat d'exploitation	19,4 %	19,7 %
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 0,1 %	0,9 %
Impôts sur les bénéfices	7,4 %	7,9 %
Bénéfice sur l'exercice	11,9 %	12,7 %

Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Sur opérations avec les établissements de crédit	12	12
Sur opérations avec la clientèle	806	724
Sur opérations de crédit-bail et de location	12	11
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	12	11
Autres intérêts et produits assimilés	117	102
Intérêts et produits assimilés	959	860
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 37	- 44
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 167	- 172
Autres intérêts et charges assimilées	- 101	- 94
Intérêts et charges assimilées	- 305	- 310
Total	654	550

Commissions nettes

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002 comparable*
Commissions d'assurance	71	71
Commissions de gestion de comptes	48	46
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	23	20
Total	142	137

* Changement de présentation (cf. § I-1).

Charges de personnel

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Salaires	- 104	- 95
Charges sociales et fiscales	- 36	- 34
Charges de retraite	- 4	- 5
Participation des salariés	- 5	- 4
Intéressement des salariés	- 4	- 4
Total	- 153	- 142

Autres frais administratifs

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Services externes	- 102	- 80
Honoraires et commissions	- 78	- 63
Marketing	- 41	- 32
Affranchissement et télécommunications	- 38	- 33
Loyers et locations	- 18	- 15
Impôts et taxes	- 13	- 15
Déplacements	- 13	- 12
Fournitures et petit matériel	- 10	- 11
Divers	- 20	- 23
Total	- 333	- 284

Coût du risque

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Créances irrécouvrables provisionnées	- 107	- 92
Rentrées sur créances amorties	13	13
Variation nette de la provision statistique sur créances douteuses	- 52	- 41
Total	- 146	- 120

Gains ou pertes sur actifs immobilisés

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Sur immobilisations incorporelles *	- 0,4	7,0
Sur immobilisations corporelles	- 0,8	- 0,1
Sur immobilisations financières		- 0,2
Total	- 1,2	6,7

* Dont en 2002, 6 M Eur de cession de fonds de commerce assurance et 1 M Eur de cession d'une chaîne informatique.

Impôt

La charge d'impôt enregistrée dans le compte de résultat se ventile de la façon suivante :

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Résultat consolidé après impôt	96,4	90,0
Impôt réel	60,4	56,0
Résultat consolidé avant impôt	156,8	146,0
Impôt théorique 35,43%	55,6	52,0
Écart constaté entre impôt théorique et impôt réel	- 4,8	- 4,0
Détail :		
Différences permanentes d'imposition et autres	- 1,2	1,0
Différences sur filiales internationales	- 2,6	- 3,0
Résultats des filiales non fiscalisés	- 1,0	- 2,0
Total	- 4,8	- 4,0

La société Cofinoga a formé un groupe d'intégration fiscale avec les filiales suivantes : Soficarte, Médiatis, Sygma Banque et Omnios.

AUTRES INFORMATIONS

ACTIONNARIAT

L'actionariat de Cofinoga SA s'établit ainsi :

- le Groupe Galeries Lafayette (Lafayette Services – LASER) : 56 % ;
- le Groupe BNP-Paribas (Cetelem) : 44 %.

TITRISATION

La filiale italienne Linea a procédé à une titrisation déconsolidante en cédant à Line AAA, Société à responsabilité limitée SRL de droit italien, des créances totalisant 300 millions d'euros en 2001 et 350 millions d'euros en 2002.

Ces opérations sont de type revolving, le portefeuille initial étant rechargé chaque trimestre. Linea est le gérant et

assure le recouvrement et la gestion des créances.

Les parts ont été déclinées en 2 catégories :

1^{re} tranche 2001

282 M€ notées Aaa, AAA

16,5 M€ notées A2,A

2^e tranche 2002

323,3 M€ notées Aaa, AAA

25 M€ notées Aa3,A

Linea a conservé les parts subordonnées, d'un montant de 3,2 millions d'euros, comptabilisées en titres de placement, qui ne font pas l'objet de provisions au 31 décembre 2003. Par ailleurs, la société a constitué un fonds de réserve de 16 millions d'euros, destiné à couvrir le risque estimé de défaillance des débiteurs des créances cédées. Ce fonds ne fait pas l'objet de provisions au 31 décembre 2003. Par ailleurs, aucun engagement de

reconstitution de ce fonds de réserve n'a été pris par le Groupe.

Le fonds de créance a reversé à Linea, au cours de l'année 2003, une quote-part de résultat de 28,7 millions d'euros, soit un impact consolidé de 11,5 millions d'euros, comptabilisé en "Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres".

Les actifs détenus par Line AAA au 31 décembre 2003 s'élèvent à 557 millions d'euros.

EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe Cofinoga (en quote-part contrôlée pour les sociétés intégrées en proportionnel) sont de 3 298 dont 1 025 à l'international. La répartition des salariés du Groupe Cofinoga en France est la suivante :

- 33 % des effectifs sont des cadres ;
- 67 % des effectifs sont des non-cadres.

OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En millions d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Commissions nettes	2	1
Produits nets des autres activités	8	5
Autres frais administratifs	- 61	- 55

RÉSULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

GRUPE COFINOGA

En milliers d'euros sauf les montants par action en euros

	1999	2000	2001	2002	2003
Capital en fin d'exercice					
Capital social société mère Cofinoga	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions émises	6 655 960	6 655 960	6 655 960	6 655 960	6 655 960
Opérations et résultats de l'exercice					
Produit net bancaire	571 843	606 754	634 877	707 591	811 983
Résultat brut d'exploitation	219 601	208 207	217 822	259 504	304 092
Impôt sur les sociétés	48 683	51 133	43 492	55 815	60 418
Bénéfice net part du Groupe	71 272	75 189	75 781	90 023	96 410
Bénéfice distribué	21 369	22 564	22 763	27 023	28 953
Résultat par action					
Bénéfice net part du Groupe	11	11	11	14	14
Dividende net versé par action	3,21	3,39	3,42	4,06	4,35

FILIALES ET PARTICIPATIONS

COFINOGA
66, rue des Archives – 75003 Paris

Situation au 31 12 2003

	Capital	Autres capitaux propres (avant résultats)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus nette
En milliers d'euros					
Renseignements détaillés :					
Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)					
(dénomination et siège social)					
COFINOGA ASSURANCES (SNC) 66, rue des Archives – 75003 Paris	153	2	100 %	196	196
GROUPEMENT D'ASSURANCES des particuliers "GAP "(SNC) 66, rue des Archives – 75003 Paris	46	0	100 %	149	149
COMMUNICATION MARKETING SERVICES "C M S" (SNC) 66, rue des Archives – 75003 Paris	150	2	100 %	152	152
SOFICARTE (SAS) 66, rue des Archives – 75003 Paris	7 620	90 320	100 %	7 852	7 852
SYGMA BANQUE (SA) 66, rue des Archives – 75003 Paris	43 815	22 619	100 %	45 613	45 613
SYGMA FINANCE (SNC) 14, avenue du Pavé neuf – 93168 Noisy-Le-Grand	28 965	- 14 486	50 %	14 483	14 483
MÉDIATIS (SA) 66, rue des Archives – 75003 Paris	39 370	96 706	100 %	66 181	66 181
OMNIOS (SA) 66, rue des Archives – 75003 Paris	3 200	- 1 013	100 %	3 201	3 201
CMS VACANCES 66, rue des Archives – 75003 Paris	750	12	100 %	762	762
TELEMARKET GD 66, rue des Archives – 75003 PARIS	381	0	90 %	343	343
GIE GSGC (Gestion et Services Groupe Cofinoga) 66, rue des Archives – 75003 Paris	0	7 566	100 %	0	0
GIE MAG INFOCOF 66, rue des Archives – 75003 Paris	0	0	100 %	0	0
CREDIFIN BANCO SA R Pinheiro Manso 662 – 4101 Porto Cedex – Portugal	33 000	8 201	100 %	29 602	29 602
CREDIFIN RENT SA R Pinheiro Manso 662 – 4101 Porto Cedex – Portugal	898	164	100 %	898	898
SGPS – COFINOGA PORTUGAL R Pinheiro Manso 662 – 4101 Porto Cedex – Portugal	24 800	6 444	100 %	27 114	27 114

CREATION FINANCIAL SERVICES	14 188	23 431	100 %	64 931	64 931
Radcliffe House – Solihull, West Midland, B 91 2 AA – Grande-Bretagne					
FINPLUS	12 591	- 12 916	100 %	14 118	14 118
Ul Kolejowa – 01/217 Warsaw – Pologne					
OPTIMUM CONSUMER FINANCE	22	- 42	50 %	12	0
Ul. Zurawia 8 02-013 Warszawa – Pologne					
SB Correduria de SEGUROS	4	- 53	100 %	4	4
Castello, 23 28001 Madrid – Espagne					
SYGMA FUNDING LIMITED	4 728	0	100 %	4 728	4 728
1, the Courtyard – Warwick road – Solihull, West Midlands B91 3 DA – Grande-Bretagne					
PRIMELINE	50	33 260	60 %	44 445	44 445
Larenweg 78-96 – 5234 KC's Hertogenbosch – Hollande					

**Participations (10 à 50 % du capital
détenu par la société)
(dénomination et siège social)**

AGYS (SA)	4 500	- 2 053	33,33 %	1 498	1 498
66, rue des Archives – 75003 Paris					
FIDECOM (SA)	1 724	- 1 580	31,37%	1 194	1 194
66, rue des Archives – 75003 Paris					
PÉTROFIGAZ	36 415	5 010	44,85 %	37 259	37 259
49, avenue de l'Opéra – 75083 Paris Cedex 02					
CREDIPLUS	3 250	4 444	49 %	2 562	2 562
Av. Ferreira n°9 1495 Alges – 1301 Lisbonne – Portugal					
GEANT KREDYT	4 253	- 4 969	49,8 %	2 709	1 008
Ul Kolejowa – 01/217 Warsaw – Pologne					
ACCORD POLSKA	1 149	- 1 369	49 %	598	598
Ulica Techniczna n°2 05-500 Piasezno – Pologne					
FLEXPAY	2 003	- 2 118	31,6 %	1 286	0
25 South Sathorn Road, Tungmahamek, Sathorn – Bangkok – Thaïlande					
BANQUE DU GROUPE CASINO	23 470	12 951	49 %	11 500	11 500
56-60, avenue Kléber – 75016 Paris					
STORE CONSUMER FINANCE	193 139	0	49 %	28 139	28 139
17, cours Valmy – 92972 La Défense 7 Valmy					
FIDEXIS SA	31 209	- 21 959	49 %	15 287	1 706
Etterbeek 50, boulevard Saint-Michel – 1040 Bruxelles – Belgique					
LINEA	23 000	25 189	40 %	23 777	23 777
Via CALDERA n° 21 – Milan – Italie					
FCC LINEA	15 548	0	40 %	15 548	15 548
20, rue Chauchat – 75009 Paris					

Renseignements globaux :

Titres consolidés (moins de 10 % du capital détenu par la société)				4 728	4 728
Titres non consolidés				3 773	2 933

Cofinoga SA

bilan

Actif (en milliers d'euros)

	31 12 2003	31 12 2002
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 737 202	2 086 790
Caisse	22	35
Banques centrales et offices de chèques postaux	6 166	9 625
Comptes ordinaires débiteurs	2 115 260	1 792 584
Comptes et prêts	612 756	279 743
Créances rattachées	2 998	4 803
Opérations avec la clientèle	2 067 679	2 006 379
Crédits de trésorerie	1 925 657	1 877 749
Autres crédits à la clientèle	3 900	4 630
Comptes ordinaires débiteurs	36 575	38 955
Valeurs non imputées	2 613	1 927
Créances douteuses	98 498	82 548
Créances rattachées	436	570
Opérations sur titres et opérations diverses	89 963	111 236
Titres de placement	0	1 220
Instruments conditionnels achetés	702	844
Règlement relatif à des opérations sur titres	18	18
Débiteurs divers	25 493	48 170
Comptes de régularisation	61 264	56 867
Créances douteuses	5	5
Créances rattachées	2 481	4 112
Valeurs immobilisées	370 098	318 558
Prêts subordonnés	12 297	5 635
Parts dans les entreprises liées, titres de participation, titres de l'activité de portefeuille	344 216	293 475
Immobilisations	322	475
Créances douteuses	0	0
Créances rattachées	13 264	18 973
Total Actif	5 264 942	4 522 963

Comptes sociaux

au 31 décembre 2003

Passif (en milliers d'euros)	31 12 2003	31 12 2002
Opérations de trésorerie et interbancaires	140 119	174 191
Comptes ordinaires créditeurs	10 656	37 735
Comptes et emprunts	129 026	135 826
Dettes rattachées	437	630
Opérations avec la clientèle	94 038	135 181
Comptes ordinaires créditeurs	86 129	128 105
Autres sommes dues	7 909	7 076
Opérations sur titres et opérations diverses	4 348 063	3 630 883
Titres de créances négociables	1 071 280	637 225
Obligations	3 122 865	2 809 315
Versements restant à effectuer sur titres non libérés	462	21
Créditeurs divers	34 063	41 086
Comptes de régularisation	35 880	46 881
Dettes rattachées	83 513	96 355
Provisions pour risques et charges	17 476	20 663
Dettes subordonnées	325 665	216 991
Capitaux propres	317 902	312 151
Capital	100 000	100 000
Primes liées au capital et réserves	112 542	112 542
Provisions règlementées	194	323
Report à nouveau	105 166	99 286
Bénéfice de l'exercice	21 679	32 903
Total Passif	5 264 942	4 522 963

Compte de résultat

En milliers d'euros	31 12 2003	31 12 2002
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
+ Intérêts et produits assimilés	387 970	375 168
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18 758	16 046
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	259 580	260 069
Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	468	267
Autres intérêts et produits assimilés	109 164	98 786
- Intérêts et charges assimilées	- 254 399	- 260 046
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	- 5 194	- 7 835
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	- 690	- 613
Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 145 936	- 166 655
Autres intérêts et charges assimilées	- 102 579	- 84 943
+ Revenus des titres à revenu variable	19 071	19 372
+ Commissions (produits)	16 248	17 739
- Commissions (charges)	- 1 885	- 3 397
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	- 111	- 10
+ Autres produits d'exploitation bancaire	89 476	90 863
+ Autres charges d'exploitation bancaire	- 19 085	- 12 068
Produit net bancaire	237 286	227 621
Charges générales d'exploitation	- 153 749	- 145 210
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	- 153	- 570
Résultat brut d'exploitation	83 384	81 841
COÛT DU RISQUE	- 36 628	- 30 371

En milliers d'euros	31 12 2003	31 12 2002
Résultat d'exploitation	46 756	51 470
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 6 281	- 482
Résultat courant avant impôt	40 475	50 988
+ / - Résultat exceptionnel	0	185
Impôt sur les bénéfices	- 18 926	- 18 399
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	129	129
Bénéfice de l'exercice	21 679	32 903
Résultat par action en euros	3,26	4,94

Hors-bilan au 31 décembre 2003

	31 12 2003	31 12 2002
Engagements donnés	10 646 829	9 793 225
Engagements de financement	10 236 529	9 504 769
Engagements de garantie	410 300	288 456
Engagements sur titres	0	0
Engagements reçus	961 876	992 066
Engagements de financement	957 836	989 016
Engagements de garantie	4 040	3 050
Engagements sur titres	0	0

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2004

COFINOGA

Société anonyme au capital
de 100 000 000 euros
Siège Social :
66, rue des Archives
75003 PARIS
682 016 332 R.C.S PARIS

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2003 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus aux Administrateurs de leur mandat pour cet exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2003 est de 21 678 781,17 €
que le Report à Nouveau est de 105 165 845,18 €
que le bénéfice distribuable est de 126 844 626,35 €
décide d'attribuer aux actionnaires à titre de dividende 28 953 426,00 €
le solde, soit 97 891 200,35 €
est affecté au compte " Report à Nouveau".

En conséquence, le montant du dividende est fixé à 4,35 € net par action, assorti d'un avoir fiscal conformément aux règles en vigueur.

Il sera mis en paiement le 26 avril 2004.

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants (en euros par action) :

Exercice	Dividende net payé	Avoir fiscal	Total
2000	3,39	1,695	5,085
2001 (dividende exceptionnel)	6,87	3,435	10,305
2001	3,42	1,71	5,13
2002	4,06	2,03	6,09

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2003 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

société Coopers & Lybrand Audit, et conformément à l'article L 225-229 alinéa 4 du Code de Commerce, décide que la société PricewaterhouseCoopers Audit poursuit le mandat Commissaire aux Comptes titulaire de la société Coopers & Lybrand Audit pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve le contenu.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gazette du Palais, à l'effet d'accomplir, le cas échéant, tous les dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de PARIS concernant les déclarations modificatives rectifiant, complétant ou annulant les mentions portées au Registre du Commerce ainsi que toutes les formalités requises, résultant de la tenue de la présente Assemblée.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Gérard CHAURAND, nommé administrateur lors du Conseil d'Administration du 18 décembre 2003 en remplacement de Monsieur Pascal Bonnet démissionnaire.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant connaissance de la fusion-absorption par la société PricewaterhouseCoopers Audit de la

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2003

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre
2003

Aux Actionnaires Cofinoga

66, rue des Archives
75150 Paris Cedex 03

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Cofinoga, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues

pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

OBSERVATIONS ET JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants, qui contribuent à

l'opinion exprimée ci-dessus portant sur les comptes pris dans leur ensemble :

• Règles et principes comptables

La note 1 "Principes et méthodes comptables" de l'annexe expose les modalités d'application du règlement 2002-2003 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au traitement comptable du risque de crédit et notamment des crédits restructurés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des modalités d'application retenues, conformes à l'avis du Comité d'Urgence du C.N.C. du 21 novembre 2003, et des informations fournies à cet effet dans les notes de l'annexe.

• Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tel que décrit dans la note 1.1 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

• Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 8 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

Cailliau Dedouit et Associés

Jean-Jacques Dedouit

Ernst & Young Audit

Jean-Louis Robic

PricewaterhouseCoopers Audit

Jacques-Etienne de T'Serclaes

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre
2003

**Aux Actionnaires
Cofinoga**

66, rue des Archives
75150 Paris Cedex 03

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Cofinoga, établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**OPINION SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requiè-

rent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

**OBSERVATION ET
JUSTIFICATION DE
NOS APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants, qui contribuent à

l'opinion exprimée ci-dessus portant sur les comptes pris dans leur ensemble :

**• Règles et principes
comptables**

La note 1.1 du chapitre sur les règles et méthodes comptables de l'annexe expose les modalités d'application du règlement 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au traitement comptable du risque de crédit et notamment des crédits restructurés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des modalités d'application retenues, conformes à l'avis du Comité d'Urgence du C.N.C. du 21 novembre 2003, et des informations fournies à cet effet dans les notes de l'annexe.

• Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tel que décrit dans la note 1.3.1 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'élé-

ments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur

leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 5 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

Cailliau Dedouit et Associés



Jean-Jacques Dedouit

Ernst & Young Audit



Jean-Louis Robic

PricewaterhouseCoopers Audit



Jacques-Etienne de T'Serclaes

Cofinoga

Société Anonyme

au capital de 100 000 000 €

Siège social :

66, rue des Archives

75150 Paris Cedex 03

RCS PARIS B 682016332